JANVIER 2024

ENJEUX ET RECOMMANDATIONS POUR LA TRANSITION SOCIOÉCOLOGIQUE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE EN MAURICIE :

RÉSULTATS D'ENTRETIENS AVEC DES PERSONNES CLÉS DU TERRITOIRE

Laurence Guillaumie[1]
Elsie Harb[1]
Coralie Gaudreau[1]
Ludovic Lascelles[1]
Marie-Ève Gaboury Bonhomme[2]
Laure Saulais[2]
Sophie Dupéré[1]
Geneviève Mercille[3]
Maryline Vivion[4]
Olivier Boiral[5]
David Talbot[6]
Charlotte Giard-Laliberté[7]

Faculté des sciences infirmières, Programmes de santé publique et communautaire, Université Laval [1]
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval [2]
Faculté de nutrition, Université de Montréal [3]
Faculté de médecine, Département de médecine sociale et préventive, Université Laval [4]
Faculté des sciences de l'administration, Université Laval [5]
École nationale d'administration publique [6]
Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité (CETAB+), Cégep de Victoriaville [7]

Remerciements

Nous tenons à remercier les participants et les participantes de cette étude pour avoir accepté de répondre à nos questions et pour le temps qui nous a été accordé. Nous souhaitons également remercier les professionnels et professionnelles ainsi que les auxiliaires de recherche pour leurs contributions à différentes étapes de la recherche. Nos remerciements s'adressent tout particulièrement à Marilou Fortin Guay ainsi qu'à Willy Tshonda. Enfin, nous souhaitons également remercier les représentants et représentantes des organisations locales et régionales de la Mauricie qui nous ont apporté leur soutien dans la réalisation de cette étude.

Financement

Ce rapport a été rédigé dans le cadre d'un projet de recherche financé par le Conseil de recherches en sciences humaines (Guillaumie, L., Gaboury-Bonhomme, M.E., Boiral, O., Dupéré, S., Mercille, G., Saulais, L., Talbot, D., Giard-Laliberté, C. Le projet COSAM : Mise sur pied d'une COalition régionale pour un portrait-diagnostic du système alimentaire en Mauricie. Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Université Laval – Fonds internes, Subvention de développement de partenariat, 2022-2025).

Aspects éthiques et indépendance de la recherche

Ce rapport a été réalisé en toute indépendance et n'engage que ses auteurs. Il ne représente donc aucunement le point de vue des bailleurs de fonds ou de toute autre partie prenante. De plus, cette étude a fait l'objet d'une approbation du Comité d'éthique et de la recherche du Centre de recherche du CHU de Québec.

Pour citer ce document

Guillaumie et coll. (2024). Enjeux et recommandations pour la transition socioécologique du système alimentaire en Mauricie : Résultats d'entretiens avec des personnes clés du territoire. Rapport de recherche, Faculté des sciences infirmières, Université Laval.

Pour obtenir plus de renseignements

Laurence.Guillaumie@fsi.ulaval.ca

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ 5
FAITS SAILLANTS 6
1. INTRODUCTION 13
2. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE 14
2.1. Objectifs et questions de recherche 14
2.2. Devis 14
2.3. Recrutement des personnes participantes 14
2.4. Collecte de données 15
2.5. Analyse des données 15
2.6. Profil des participants et participantes et caractéristiques des rencontres 16
3. ENJEUX ET BESOINS LIÉS À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET À L'ÉQUITÉ 18
3.1. Le besoin d'accès aux grands commerces d'alimentation à bas coût pour les personnes à faible revenu 17
3.2. Le besoin de renforcer les services offerts par les organismes d'aide alimentaire 19
3.3. Les difficultés des organismes communautaires liées au financement, au personnel et au bénévolat 21
3.4. Le besoin de renforcer les initiatives dans les écoles 22
3.5. Le besoin de renforcer les initiatives communautaires d'autonomie alimentaire 23
4. ENJEUX ET BESOINS DES PETITES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES 24
4.1. Les fortes menaces qui pèsent sur les fermes agricoles de petite taille 24
4.2. Les obstacles rencontrés par le secteur de la restauration pour s'approvisionner en produits régionaux 25
4.3. Le manque de partenariats avec les épiceries locales et les dépanneurs 26
4.4. Le renforcement des dispositifs de distribution des produits régionaux 27
4.5. La situation d'essoufflement des initiatives de vente en circuit court à la collectivité 28
4.6. Le manque d'installations de transformation et de mutualisation de proximité 29
4.7. Les besoins en accompagnement professionnel et pour l'accès aux financements 30
4.8. Les défis de l'emploi dans le secteur agricole et agroalimentaire 31
4.9. Le besoin de valoriser les entreprises engagées dans la production locale et l'achat local 32
5. ENJEUX ET BESOINS LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX 33
5.1. Des préoccupations liées à la réduction des émissions de GES 34
5.2. Le besoin de soutenir les initiatives de réduction des emballages et des ustensiles à usage unique 35
5.3. Le déploiement des initiatives de lutte contre le gaspillage alimentaire 36
5.4. Le défi de l'adaptation aux répercussions des changements climatiques sur les récoltes 36
5.5. Le virage difficile vers l'agriculture biologique 37
6. ENJEUX ET BESOINS LIÉS À LA GOUVERNANCE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE RÉGIONAL 38
6.1. Le manque de ressources de concertation et de développement du système alimentaire dans les villes-MRC 38
6.2. Les défis de la concertation en sécurité alimentaire dans les villes-MRC 39
6.3. Le manque de promotion et d'accompagnement des initiatives citoyennes 40
6.4. Le besoin de renforcer les capacités de développement de projets à l'échelle régionale 41
7. CONCLUSIONS TIRÉES DE CETTE ÉTUDE 42
ANNEXE 1 : RAPPORTS PUBLIÉS SUR LE SYSTÈME ALIMENTAIRE MAURICIEN 47
ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTRETIEN 50
ANNEXE 3 : DÉTAILS SUR LES CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES 51
RÉFÉRENCES 55

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

Tableau 1. Détails des enjeux et besoins exprimés par les participants et participantes à l'étude 9
Figure 1. Enjeux, besoins et priorités du système alimentaire mauricien 12
Tableau 2. Caractéristiques sociodémographiques des participants et participantes (N = 137) 17
Tableau 3. Caractéristiques par catégorie de participants et de participantes 17
Tableau 4. Caractéristiques des rencontres avec les gestionnaires d'organisations publiques et communautaires (N = 56) 51
Tableau 5. Caractéristiques des rencontres avec les citoyens et citoyennes (N = 48) 51
Tableau 6. Caractéristiques des rencontres avec les responsables d'entreprise et leurs représentants et représentantes (N = 33) 52
Tableau 7. Caractéristiques des personnes usagères des organismes communautaires (N = 31) 52
Tableau 8. Caractéristiques sociodémographiques des citoyens et citoyennes engagés (N = 17) 53

LISTE DES ACRONYMES

COREQ : COnsolidated criteria for Reporting Qualitative research
COSAM : Coalition pour le système alimentaire de la Mauricie
CPE : Centre de la petite enfance
CUMA : Coopérative d'utilisation de matériel agricole
FUSA : Fiducie d'utilité sociale agroécologique
IDE-TR : Innovation et Développement économique Trois-Rivières
ITHQ : Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MIAM : Meilleur de l'industrie agroalimentaire de la Mauricie
MRC : Municipalité régionale de comté
OBNL : Organisme à but non lucratif
PDAAM : Partenaires du développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Mauricie
PDCN : Plan de développement d'une communauté nourricière
PDZA : Plan de développement de la zone agricole
SADC : Société d'aide au développement des collectivités
SAT : Système alimentaire territorialisé
TIR-SHV : Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie
UPA : Union des producteurs agricoles

RÉSUMÉ

Le système alimentaire régional de la Mauricie, qui englobe une diversité de personnes et d'installations en lien avec l'alimentation et l'agriculture, vise à promouvoir l'accès pour tous et toutes à des aliments locaux et sains, produits et distribués d'une manière durable et favorisant le développement économique local. À la suite des défis posés par la pandémie de COVID-19, le projet COSAM a été entrepris pour mettre à jour et réévaluer les enjeux et besoins perçus par les parties prenantes par rapport au système alimentaire mauricien. Le projet, qui s'échelonne jusqu'en 2025, comprend une consultation régionale et des études ciblées sur les enjeux du système alimentaire. La consultation régionale menée en Mauricie a rejoint 137 acteurs et actrices variés, dont 56 gestionnaires, 48 citoyens et citoyennes et 33 responsables d'entreprise, provenant de diverses villes-MRC. Cette consultation a permis de faire ressortir 23 problématiques (enjeux et besoins) ainsi que 12 priorités. De plus, des démarches ont été entreprises pour établir un portrait des enjeux rencontrés à Wemotaci et à Obedjiwan.

En matière de gouvernance, il est recommandé d'établir un organigramme clair des concertations du système alimentaire et de soutenir les projets qui en découlent. De plus, une vision commune du système alimentaire devrait être établie, incorporant les volets de la sécurité alimentaire, de la prospérité des entreprises, de la protection de l'environnement, de la souveraineté alimentaire autochtone ainsi que de la gouvernance efficace. Concernant les initiatives citoyennes, il est essentiel de les valoriser et de les soutenir, notamment grâce à des ressources dédiées dans les villes-MRC. La participation citoyenne devrait se refléter dans les décisions, renforçant la démocratie locale et l'autonomisation.

En ce qui concerne la sécurité alimentaire et l'équité, la couverture des besoins de base et le développement d'un continuum d'activités d'aide alimentaire sont cruciaux pour les personnes les plus vulnérables. Les activités familiales et communautaires doivent être enrichies grâce à davantage d'activités agricoles, culinaires, et pédagogiques, en accordant une attention spéciale aux activités hivernales. Les programmes éducatifs dans les écoles doivent être renforcés, avec un accent sur l'élargissement des programmes de repas scolaires gratuits ou à prix réduit. Ces programmes doivent s'inscrire dans la durée, être bien organisés, et intégrer plusieurs composantes.

Pour l'entrepreneuriat agricole et agroalimentaire, une logistique efficace pour la distribution des produits régionaux est nécessaire. Il faut collaborer avec les distributeurs locaux, offrir un accès aux plateformes de distribution pour les circuits courts et développer des pôles agroalimentaires de proximité. Il est en outre essentiel que les institutions et organismes communautaires soutiennent les projets d'approvisionnement en produits régionaux. Il est également important d'améliorer l'information transmise au sujet des services d'accompagnement et des programmes de financement pour les très petites entreprises.

Concernant l'environnement et les changements climatiques, il est primordial de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de s'engager dans la réduction du gaspillage alimentaire et des emballages à usage unique. Aussi, les pratiques agricoles doivent être adaptées aux changements climatiques et agroécologiques.

En conclusion, cette étude a permis de mobiliser une large gamme de parties prenantes pour un portrait intersectoriel des enjeux et des besoins du système alimentaire régional. Son engagement envers l'accès à des aliments locaux et sains, ainsi que la durabilité, en fait un modèle de réponse intégrée aux défis alimentaires contemporains. Elle a permis de dégager des priorités pour tendre vers un système alimentaire régional plus résilient et inclusif.

FAITS SAILLANTS

La consultation menée dans la région de la Mauricie a rejoint 137 acteurs et actrices, dont 56 gestionnaires, 48 citoyens et citoyennes et 33 responsables d'entreprise, provenant de diverses villes-MRC. Cette consultation a permis de faire ressortir 23 enjeux et besoins ainsi que 12 priorités (Figure 1). Des recherches complémentaires sont envisagées pour pour approfondir certains enjeux. De plus, des démarches ont été entreprises pour établir un portrait des enjeux rencontrés à Wemotaci et à Obedjiwan.

Sur le plan de la gouvernance :

1. **Établir un organigramme clair des concertations du système alimentaire mauricien et soutenir les projets qui en découlent.** Actuellement, les parties prenantes ne disposent pas toujours d'interlocuteurs dédiés à la concertation en agroalimentaire et en sécurité alimentaire dans leurs villes-MRC. La pandémie de COVID-19 et la pénurie d'emplois ont exacerbé cette lacune. Il est conseillé d'assigner des responsables pour la concertation dans chaque ville-MRC, ce qui facilitera la concertation régionale. De plus, il importe de trouver des financements pour les projets issus de ces concertations, souvent limités par le manque de ressources. Cette approche est soutenue par des recherches et synthèses publiées dans la littérature scientifique et organisationnelle.

2. **Convenir d'une vision d'avenir commune.** Pour renforcer le système alimentaire mauricien, il est crucial d'établir une vision d'avenir commune, intégrant la sécurité alimentaire, la prospérité des entreprises, la protection de l'environnement, la souveraineté alimentaire autochtone et une gouvernance efficace. Actuellement, il manque de vision unifiée pour guider et coordonner les efforts. Il est essentiel d'adopter une approche d'impact collectif, ce qui implique une collaboration intersectorielle et un engagement commun. À cet effet, il faut des leaders motivés, un plan d'action partagé, un système d'évaluation commun, une communication constante, une infrastructure de soutien et des actions concrètes. Une vision commune constitue la première étape vers un plan stratégique clair, comprenant des actions et des objectifs bien définis.

3. **Promouvoir et accompagner davantage les initiatives citoyennes.** Il est essentiel de valoriser et de soutenir les initiatives citoyennes dans le système alimentaire mauricien. Les gestionnaires des villes-MRC devraient avoir des ressources dédiées pour encourager et former les citoyens et les citoyennes à lancer des projets, en mettant l'accent sur la participation des jeunes et des populations vulnérables. La création de comités citoyens pour l'alimentation est recommandée pour renforcer l'influence et la participation des citoyens et citoyennes aux concertations territoriales. La participation citoyenne permet d'assurer que les décisions reflètent les besoins de la communauté, renforçant la démocratie locale et l'autonomisation. Il est suggéré d'adopter des méthodes comme les forums publics, les ateliers participatifs et les groupes de travail pour obtenir une participation inclusive.

Sur le plan de la sécurité alimentaire, de l'équité et du bien-être :

4. **Assurer d'abord la couverture des besoins de base et développer un continuum d'activités d'aide alimentaire pour les personnes les plus vulnérables.** De 2017 à 2022, de 10 à 15 % de la population québécoise a été confrontée à l'insécurité alimentaire. Touchés par une réduction des denrées distribuées par personne usagère depuis la pandémie, la clientèle des services d'aide alimentaire et les gestionnaires de ces organismes appellent à une meilleure offre d'aliments sains ainsi qu'à un renforcement du personnel et des bénévoles. Au-delà de la distribution alimentaire, les personnes usagères souhaitent accéder à des services complémentaires, comme le transport vers des épiceries abordables, des plats préparés à faible coût et des activités de cuisine collective. De plus, des études antérieures menées au Québec confirment que les distributions alimentaires répondent surtout aux besoins des populations les plus vulnérables et que celles-ci devraient être complétées grâce à des activités de socialisation. La sécurité alimentaire des personnes usagères ne s'améliore donc que lorsque les ressources de fonctionnement sont suffisantes et tiennent compte des besoins de la clientèle.

5. **Enrichir l'offre d'activités familiales et communautaires contribuant à la résilience et à la sécurité alimentaire.** Les participants et participantes à la consultation apprécient les activités familiales et communautaires, qui contribuent à la vie communautaire, au développement de

compétences et à l'accès à une alimentation saine et locale. Toutefois, ils souhaitent enrichir cette offre à l'aide d'un plus grand nombre d'activités agricoles (partages de semences, potagers, vergers communautaires), culinaires (cuisines collectives, ateliers de dégustation) et pédagogiques (initiation à la cueillette en forêt, chasse, pêche). Ces activités sont d'ailleurs reconnues pour renforcer la sécurité alimentaire, les liens sociaux et l'inclusion. Il faudrait offrir ces activités en plus grand nombre et sur un plus grand territoire géographique. Enfin, un accent particulier est mis sur le manque d'activités pendant l'hiver.

6. **Renforcer les programmes offerts dans les écoles.** Les parties prenantes valorisent les programmes éducatifs dans les écoles et souhaitent leur expansion. Ces programmes comprennent l'initiation au jardinage, aux métiers agricoles et agroalimentaires, ainsi que les activités culinaires. Ils offrent de multiples avantages, comme le développement de compétences, la connexion avec la nature, la préparation de la relève entrepreneuriale, le renforcement du réseau communautaire et la contribution à la sécurité alimentaire. Un accent est mis sur la nécessité d'élargir les programmes de repas scolaires gratuits ou à prix réduit. La recherche scientifique suggère que les interventions les plus efficaces sont durables, bien organisées et comprennent plusieurs composantes, comme l'accès à des repas scolaires sans stigmatisation (par exemple, déjeuner ou dîner). Enfin, ces programmes réduisent l'insécurité alimentaire, améliorent les performances scolaires et favorisent de meilleures habitudes alimentaires.

Sur le plan de l'entrepreneuriat agricole et agroalimentaire :

7. **Mettre en place une logistique efficace pour la distribution des produits régionaux.** Pour améliorer la distribution des produits régionaux en Mauricie, les acteurs et actrices de la chaîne alimentaire soulignent le besoin d'une logistique plus efficace, notamment pour les achats en petits volumes et les livraisons. Trois propositions sont ressorties : premièrement, collaborer avec les distributeurs œuvrant sur le territoire pour faciliter la distribution des produits régionaux; deuxièmement, offrir aux responsables d'entreprise un accès à des plateformes de distribution et de mutualisation des livraisons adaptées aux circuits courts; et troisièmement, développer des pôles agroalimentaires de proximité (notamment des petits abattoirs) pouvant offrir des services complets, y compris la distribution et la gestion commerciale. Il est également suggéré de soutenir la transition numérique des entreprises. Ces mesures, conformes aux modèles logistiques recommandés dans la littérature scientifique, visent à améliorer la visibilité de l'offre locale, à faciliter la transformation et le conditionnement des produits, ainsi qu'à simplifier la gestion des commandes. Ces propositions nécessitent une étude approfondie pour une mise en œuvre dans le contexte régional.

8. **Soutenir des projets d'approvisionnement des institutions et des organismes communautaires en produits régionaux.** Face aux défis sociopolitiques touchant les petites fermes agricoles, comme l'augmentation des prix dans l'alimentation et la pénurie de main-d'œuvre, il est crucial de soutenir l'approvisionnement des institutions et des organismes communautaires en produits régionaux. Trois projets ont été recommandés : premièrement, l'achat de produits régionaux par des établissements tels que les CPE, résidences pour personnes âgées, hôpitaux et autres organismes communautaires; deuxièmement, des campagnes de communication valorisant la production et l'achat local, y compris l'agrotourisme et la certification de restaurants; et troisièmement, la distribution de bons d'achat à la population pour un accès plus équitable aux produits régionaux. La littérature scientifique suggère que fixer des quotas ou des montants d'argent dédiés à l'approvisionnement de ces entités en produits locaux est une stratégie efficace.

9. **Mieux informer au sujet des services d'accompagnement et des programmes de financement pour les très petites entreprises.** Les très petites entreprises rencontrent des difficultés pour identifier les programmes de financement adaptés à leurs besoins. Ces programmes, nombreux et complexes, sont souvent orientés vers l'innovation et le démarrage de nouvelles activités, alors que les entreprises recherchent principalement un soutien pour la consolidation et la croissance de leurs activités existantes. Ces entreprises souhaitent notamment un accompagnement technique et personnalisé sur des aspects clés comme l'intégration des technologies numériques, la robotisation et la gestion financière. Pour remédier à ces difficultés, il est recommandé de créer un guichet unique pour faciliter l'accès aux informations. Cette solution permettrait en effet de rassembler les informations de manière claire et concise.

Sur le plan de l'environnement et des changements climatiques :

10. Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La sensibilisation aux émissions de gaz à effet de serre prend de plus en plus de place dans les systèmes alimentaires régionaux. Bien que les personnes ayant participé aux entretiens soient enclines à s'engager davantage, elles disent manquer de clarté sur les initiatives à adopter. Deux recommandations ressortent de la littérature scientifique : premièrement, optimiser la logistique et les parcours de livraison, y compris le soutien financier pour l'acquisition de véhicules électriques, et deuxièmement, promouvoir la consommation de protéines végétales dans divers cadres, par exemple les écoles et les programmes communautaires. Ces actions sont aussi bénéfiques en matière de qualité nutritionnelle.

11. S'engager dans la réduction du gaspillage alimentaire et des emballages à usage unique. La consultation a révélé un engagement fort dans la réduction du gaspillage alimentaire, avec des initiatives telles que le glanage, la distribution de produits de seconde catégorie, l'économie circulaire et la collaboration avec les épiceries et restaurants pour les dons des invendus. Cependant, la réduction et le recyclage des emballages à usage unique nécessitent un soutien accru, et les responsables d'entreprise rencontrent des difficultés liées aux coûts et à la disponibilité des solutions de rechange aux emballages en plastique. De plus, les épiceries sont ouvertes à élargir les possibilités de consigne et de vente en vrac. Il est recommandé de renforcer la visibilité et le développement des initiatives qui concernent la réduction des emballages.

12. Soutenir les pratiques agricoles adaptées aux changements climatiques et agroécologiques. Face à l'augmentation des conditions météorologiques extrêmes compromettant les cultures, les responsables d'exploitations agricoles de la Mauricie soulignent la nécessité de repenser leurs méthodes. Ils envisagent d'utiliser des serres ou des variétés de cultures mieux adaptées, mais rencontrent des défis financiers et techniques pour cette transition. Les programmes de soutien existants, tels que les subventions pour rénover les serres ou remplacer le chauffage au mazout, sont essentiels et doivent être poursuivis. Les producteurs et productrices expriment un besoin de mesures incitatives pour l'adoption de pratiques agricoles durables, en raison des coûts et de la complexité, notamment pour la certification biologique et la mise en œuvre de la lutte intégrée. Ils appellent à des programmes d'accompagnement technique et financier substantiels.

Le succès de ce projet a résidé dans l'engagement de diverses parties prenantes de la région, permettant de brosser un portrait intersectoriel des enjeux du système alimentaire mauricien et de formuler des recommandations. Cependant, ce portrait présente des limites. Certaines parties prenantes importantes, comme les professionnels et professionnelles du secteur sociosanitaire et les grandes entreprises agroalimentaires, n'ont pas été incluses, ce qui limite la portée des entretiens. Ce rapport se concentre sur les enjeux et les recommandations clés, omettant potentiellement certaines nuances. De plus, le projet a rencontré des défis organisationnels, tels que la pénurie de main-d'œuvre pour la recherche et des complications liées à la pandémie de COVID-19.

TABLEAU 1. DÉTAILS DES ENJEUX ET BESOINS EXPRIMÉS PAR LES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES À L'ÉTUDE

Enjeux et besoins liés à la sécurité alimentaire et à l'équité
1. Le besoin d'accès aux commerces d'alimentation à bas coût pour les personnes à faible revenu 1.1. La majorité des personnes rencontrées rapportent ne pas avoir de voiture personnelle. 1.2. Certaines personnes utilisent les transports collectifs, même si ceux-ci présentent des inconvénients. 1.3. Des personnes fréquentent les dépanneurs et les épiceries locales près de chez elles en raison des difficultés de transport. 1.4. Besoin de faciliter l'accès aux grands centres d'alimentation à faible coût grâce à des services de transports collectifs. 1.5. Besoin de collaborer avec les petites épiceries locales pour améliorer l'accès à des aliments de base et économiques.
2. Le besoin de renforcer les services offerts par les organismes d'aide alimentaire 2.1. Les aliments fournis par les services d'aide alimentaire ne sont pas adéquats en quantité et en qualité. 2.2. L'offre en plats préparés et sains est insuffisante. 2.3. Les services d'aide alimentaire sont méconnus, ce qui nuit à leur recours par les personnes en situation de vulnérabilité. 2.4. Les organismes en sécurité alimentaire manquent de bénévoles, ce qui nuit à l'ensemble de leur offre de services. 2.5. Le manque de ressources pour aller à la rencontre des personnes les plus démunies. 2.6. Des difficultés pour se rendre dans les organismes d'aide alimentaire. 2.7. Les organismes d'aide alimentaire se spécialisent surtout dans les services de dépannage alimentaire, en raison des ressources limitées.
3. Les difficultés des organismes communautaires liées au financement, au personnel et au bénévolat 3.1. Les organismes communautaires ont de la difficulté à avoir accès à des financements stables et à long terme. 3.2. La pandémie de COVID-19 et la pénurie de main-d'œuvre ont exacerbé l'épuisement du personnel et des bénévoles. 3.3. Des préoccupations face au déclin de la solidarité collective et du bénévolat.
4. Le besoin de renforcer les initiatives dans les écoles 4.1. Manque de ressources pour faciliter et étendre la mise sur pied de ces initiatives. 4.2. Besoin de lutter davantage contre l'insécurité alimentaire dans les écoles. 4.3. Besoin de renforcer l'éducation à la nature, à l'agriculture et à la cuisine dans les activités scolaires.
5. Le besoin de renforcer les initiatives communautaires d'autonomie alimentaire 5.1. Besoin d'enrichir les activités d'autonomie alimentaire. 5.2. Besoin d'enrichir les activités d'agriculture de proximité. 5.3. Besoin d'enrichir les activités collectives culinaires. 5.4. Besoin d'encourager les activités d'autocueillette et de glanage.
Enjeux et besoins des petites entreprises agroalimentaires
6. Les fortes menaces qui pèsent sur les fermes agricoles de petite taille 6.1. Une mise en marché difficile dans le contexte inflationniste actuel. 6.2. L'accès difficile aux terres agricoles. 6.3. L'importante pénurie de main-d'œuvre dans le secteur agricole. 6.4. Les exploitations agricoles rencontrent des difficultés à s'adapter aux répercussions des changements climatiques sur l'agriculture.
7. Les obstacles rencontrés par le secteur de la restauration pour s'approvisionner en produits régionaux 7.1. Les produits importés, disponibles auprès des grands distributeurs, ont des prix plus attractifs. 7.2. Manque d'un système centralisé d'approvisionnement en produits régionaux. 7.3. Les produits régionaux offerts ne correspondent pas toujours aux attentes des services de restauration. 7.4. Besoin d'une plateforme en ligne de distribution des produits mauriciens. 7.5. Besoin d'un meilleur accompagnement des services institutionnels et des services de traiteur.

8. Le manque de partenariats avec les épiceries locales et les dépanneurs

8.1. Intensification de la concurrence avec les grandes bannières.
8.2. Besoin d'y améliorer l'offre des aliments de base et économiques.
8.3. Absence d'une plateforme de distribution des produits régionaux.
8.4. Besoin de faciliter la mise en marché et la visibilité des produits régionaux dans les épiceries.

9. Le renforcement des dispositifs de distribution des produits régionaux

9.1. Manque d'entreprises de distribution adaptées pour la vente de produits régionaux.
9.2. Manque d'entreprises de distribution adaptées pour les achats en petit volume.
9.3. Manque de collaboration avec les entreprises de distribution œuvrant dans la région.
9.4. Besoin d'une entreprise engagée dans la distribution des produits de la Mauricie.

10. La situation d'essoufflement des initiatives de vente en circuit court à la collectivité

10.1. Le manque de soutien des municipalités et des MRC par rapport aux initiatives de vente en circuit court influence leur pérennité.
10.2. La vente de produits régionaux en ligne est souhaitée, mais rencontre des difficultés pour s'implanter.
10.3. Les producteurs et productrices préfèrent tenir des kiosques à la ferme plutôt que participer à des marchés.
10.4. Les initiatives de vente en circuit court sont perçues comme des activités agrotouristiques.

11. Le manque d'installations de transformation et de mutualisation de proximité

11.1. Manque de cuisines ou de centres de transformation certifiés C1 à proximité.
11.2. Besoin d'avoir accès à plus d'abattoirs certifiés et à proximité.
11.3. Défis de la mutualisation des installations de transformation.
11.4. Complexité de la mutualisation des équipements et de la main-d'œuvre agricoles.

12. Les besoins en accompagnement professionnel et pour l'accès aux financements

12.1. Méconnaissance des services d'accompagnement à la consolidation et à la croissance des petites entreprises.
12.2. Méconnaissance des programmes de financement.
12.3. Besoin d'accompagnement sur plusieurs thèmes, dont l'intégration des technologies numériques et la commercialisation.
12.4. Défis liés à l'obtention de financements pour le démarrage et l'achat de terres agricoles.

13. Les défis de l'emploi dans le secteur agricole et agroalimentaire

13.1. Manque de main-d'œuvre et de relève.
13.2. Besoin de mieux accompagner et de financer l'automatisation des processus pour les tâches répétitives.
13.3. Besoin d'améliorer le soutien au recrutement par les entreprises.
13.4. Besoin de renforcer l'attractivité du secteur agroalimentaire.

14. Le besoin de valoriser les entreprises engagées dans la production locale et l'achat local

14.1. Importance de la promotion de l'achat local et de l'agrotourisme par les villes-MRC.
14.2. Manque de marketing des produits des entreprises agroalimentaires.
14.3. Importance de communiquer efficacement pour faire connaître les entreprises locales.
14.4. Importance de donner de la visibilité et de valoriser les entreprises et les organisations engagées dans l'achat local.

Enjeux et besoins liés aux changements climatiques et aux défis environnementaux

15. Des préoccupations liées à la réduction des émissions de GES

15.1. Les distances parcourues pour les activités de transport et de livraison.
15.2. Prix des produits internationaux ayant parcouru de longues distances plus attractifs que ceux des produits locaux.
15.3. Les aliments à base de plantes comme moyen pour réduire l'impact environnemental de l'alimentation.

16. Le besoin de soutenir les initiatives de réduction des emballages et des ustensiles à usage unique

16.1. Défis de la gestion des matières résiduelles, notamment pour les nouveaux entrepreneurs.
16.2. Le coût élevé et les difficultés d'approvisionnement concernant les solutions de rechange aux emballages en plastique.
16.3. Les épiceries se sentent peu soutenues pour développer des activités en matière de consigne et une offre d'aliments en vrac.

17. Le déploiement des initiatives de lutte contre le gaspillage alimentaire 17.1. Besoin de renforcer les programmes visant à glaner les surplus agricoles. 17.2. Besoin de poursuivre les initiatives de réduction du gaspillage dans les épiceries. 17.3. Besoin de soutenir les efforts des restaurants et des services de traiteur pour la réduction du gaspillage.
18. Le défi de l'adaptation aux répercussions des changements climatiques sur les récoltes 18.1. Les changements climatiques entraînent des conséquences de plus en plus préoccupantes pour l'agriculture. 18.2. Besoin de repenser les méthodes de culture, ce qui nécessite toutefois des investissements financiers et techniques importants. 18.3. Les normes gouvernementales en matière d'environnement peuvent avoir des répercussions majeures sur les exploitations agricoles.
19. Le virage difficile vers l'agriculture biologique 19.1. Processus complexe et coûteux pour l'obtention d'une certification biologique. 19.2. Lourdeur administrative des processus d'application et de suivi de la certification biologique. 19.3. Coûts élevés de la transition vers l'agriculture biologique. 19.4. Besoin de plus de mesures incitatives à l'agroécologie dans le secteur agricole.
Enjeux et besoins liés à la gouvernance du système alimentaire régional
20. Le manque de ressources de concertation et le développement du système alimentaire dans les villes-MRC 20.1. Écart entre le nombre d'agents de développement à l'échelle des villes-MRC et le nombre de projets à coordonner. 20.2. Besoin de renforcer la planification stratégique du système alimentaire à l'échelle des villes MRC.
21. Les défis de la concertation en sécurité alimentaire dans les villes-MRC 21.1. La personne responsable de la concertation doit être clairement identifiée et disponible pour la réalisation de ce mandat. 21.2. La concertation devrait favoriser la participation d'une large diversité d'acteurs et d'actrices. 21.3. Besoin de mécanismes de communication améliorés entre les membres d'une concertation. 21.4. Défi pour trouver des porteurs de projet.
22. Le manque de promotion et d'accompagnement des initiatives citoyennes 22.1. Besoin d'une personne-ressource pour promouvoir et accompagner les initiatives citoyennes dans les villes-MRC. 22.2. Besoin de clarifier les modalités optimales de financement des initiatives citoyennes. 22.3. Besoin d'encourager la participation des jeunes et le bénévolat.
23. Le besoin de renforcer les capacités de développement de projets à l'échelle régionale 23.1. Des entrepreneurs découragés par le manque d'aboutissement des projets collaboratifs. 23.2. Souhait d'une initiative qui rassemble l'ensemble des parties prenantes du système alimentaire à l'échelle régionale. 23.3. Besoin de plus d'espaces dédiés à la collaboration à l'échelle régionale.

Figure 1. Enjeux, besoins et priorités du système alimentaire mauricien

ENJEUX ET BESOINS

LIÉS À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET À L'ÉQUITÉ

1. Le besoin d'accès aux commerces d'alimentation à bas coût pour les personnes à faible revenu.
2. Le besoin de renforcer les services offerts par les organismes d'aide alimentaire.
3. Les difficultés des organismes communautaires liées au financement, au personnel et au bénévolat.
4. Le besoin de renforcer les initiatives dans les écoles.
5. Le besoin de renforcer les initiatives communautaires d'autonomie alimentaire.

PRIORITÉS IDENTIFIÉES

1. Assurer d'abord la couverture des besoins de base et développer un continuum d'activités d'aide alimentaire pour les personnes les plus vulnérables.
2. Enrichir l'offre d'activités familiales et communautaires contribuant à la résilience et à la sécurité alimentaire.
3. Renforcer les programmes offerts dans les écoles, y compris l'offre de repas gratuits ou à coût réduit.

LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX

15. Des préoccupations liées à la réduction des émissions de GES.
16. Le besoin de soutenir les initiatives de réduction des emballages et des ustensiles à usage unique.
17. Le déploiement des initiatives de lutte contre le gaspillage alimentaire.
18. Le défi de l'adaptation aux répercussions des changements climatiques sur les récoltes.
19. Le virage difficile vers l'agriculture biologique.

PRIORITÉS IDENTIFIÉES

7. Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
8. S'engager dans la réduction du gaspillage alimentaire et des emballages à usage unique.
9. Soutenir les pratiques agricoles adaptées aux changements climatiques et agroécologiques.

DES PETITES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

6. Les fortes menaces qui pèsent sur les fermes agricoles de petite taille.
7. Les obstacles rencontrés par le secteur de la restauration pour s'approvisionner en produits régionaux.
8. Le manque de partenariats avec les épiceries locales et les dépanneurs.
9. Le renforcement des dispositifs de distribution des produits régionaux.
10. La situation d'essoufflement des initiatives de vente en circuit court à la collectivité.
11. Le manque d'installations de transformation et de mutualisation de proximité.
12. Les besoins en accompagnement professionnel et pour l'accès aux financements.
13. Les défis de l'emploi dans le secteur agricole et agroalimentaire.
14. Le besoin de valoriser les entreprises engagées dans la production locale et l'achat local.

PRIORITÉS IDENTIFIÉES

4. Mettre en place une logistique efficace pour la distribution des produits régionaux.
5. Soutenir des projets d'approvisionnement des institutions et des organismes communautaires en produits régionaux.
6. Mieux informer au sujet des services d'accompagnement et des programmes de financement pour les très petites entreprises.

LIÉS À LA GOUVERNANCE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE RÉGIONAL

20. Le manque de ressources de concertation et le développement du système alimentaire dans les villes-MRC.
21. Les défis de la concertation en sécurité alimentaire dans les villes-MRC.
22. Le manque de promotion et d'accompagnement des initiatives citoyennes.
23. Le besoin de renforcer les capacités de développement de projets à l'échelle régionale.

PRIORITÉS IDENTIFIÉES

10. Établir un organigramme clair des concertations du système alimentaire mauricien et soutenir les projets qui en découlent.
11. Convenir d'une vision d'avenir commune.
12. Promouvoir et accompagner davantage les initiatives citoyennes.

1. INTRODUCTION

Un système alimentaire régional désigne l'ensemble des parties prenantes, processus et installations concernés dans les activités marchandes et non marchandes liées à l'alimentation et à l'agriculture, qui interagissent sur un territoire donné (Billion, 2017; El Bilali, 2019). Un système alimentaire régional comprend un large éventail de personnes, y compris des représentants et représentantes d'organisations publiques, des filières agroalimentaires et environnementales (par exemple, de la production, de la transformation, de la distribution, de la commercialisation, de la gestion des matières résiduelles et de la consommation), de la communauté citoyenne et des personnes représentant les secteurs communautaires, éducatifs, sociaux et de la santé (FAO, 2018; Galarneau et coll., 2015; Donkers, 2013). Ultimement, un système alimentaire régional vise à promouvoir l'accès pour tous et toutes à des aliments locaux et sains, produits et rendus disponibles d'une manière durable sur le plan environnemental et favorisant le développement économique local (Hoey et coll., 2019). Pour atteindre ces objectifs, ce système alimentaire s'investit le plus souvent dans l'identification des enjeux prioritaires, dans l'élaboration d'une vision commune et dans le déploiement de plans d'action coordonnés (Galarneau et coll., 2015).

En Mauricie, de nombreuses initiatives ont été mises en place afin de soutenir la transition du système alimentaire mauricien vers une meilleure durabilité et de faciliter l'accès pour tous et toutes à une alimentation locale, saine et produite par des entreprises écoresponsables. Ces initiatives ont été décrites dans une trentaine de rapports publiés au cours des dix dernières années en lien avec le système alimentaire mauricien (Annexe 1). Ces rapports mettent en évidence que la région a démontré un engagement remarquable dans plusieurs aspects de son système alimentaire. Ces résultats positifs témoignent d'une volonté claire des parties prenantes de la région de s'attaquer à des problématiques complexes et interconnectées. Ils soulignent aussi l'attention qui a été portée au développement de partenariats, suggérant une compréhension de l'importance de la coordination entre les secteurs et les parties prenantes du territoire. Afin de poursuivre ces initiatives et de tenir compte des conséquences et des perturbations engendrées par la pandémie de COVID-19, le souhait a été émis de mettre à jour et de réévaluer les besoins et les enjeux tels que perçus par les parties prenantes de la région, et de proposer des recommandations.

C'est dans ce contexte que le projet COSAM (Coalition pour le système alimentaire de la Mauricie) a vu le jour. Ce projet de recherche en deux volets, dirigé par Laurence Guillaumie, de l'Université Laval, et financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, s'échelonne sur trois ans, jusqu'en 2025. Le premier volet consistait à mener une consultation régionale pour établir un portrait des enjeux, des besoins et des recommandations pour l'avenir du système alimentaire mauricien. Le deuxième volet consistera à mener des études ciblées afin de soutenir des initiatives priorisées dans le système alimentaire mauricien.

Ce rapport, destiné aux parties prenantes de la région, présente les principaux résultats de la consultation régionale effectuée de septembre 2022 à juin 2023. Au total, 137 personnes ont été rencontrées dans le cadre de 46 entretiens en groupe et individuels. Ces personnes venaient des villes-MRC de Trois-Rivières, Shawinigan, Maskinongé, Des Chenaux, La Tuque et Mékinac. Des démarches sont également en cours pour établir un portrait des enjeux rencontrés par les systèmes alimentaires atikamekw de Wemotaci et d'Obedjiwan (Opitciwan). Nous reconnaissons que les terres du système alimentaire mauricien font partie du territoire traditionnel Nitaskinan non cédé de la Nation Atikamekw. Dans un esprit d'amitié et de solidarité, cette reconnaissance territoriale rend hommage à la Nation Atikamekw, qui entretient une relation privilégiée avec ses terres ancestrales et les considère comme un lieu d'appartenance. Cette reconnaissance vise également la création d'espaces d'échanges et de dialogues respectueux.

2. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

2.1. Objectifs et questions de recherche

L'étude visait à établir un portrait des enjeux rencontrés par les parties prenantes du système alimentaire de la Mauricie et à dégager des recommandations permettant d'en tenir compte. Plus précisément, les questions de la recherche étaient les suivantes :

- Quels sont les défis vécus par les parties prenantes du système alimentaire de la Mauricie, notamment les défis spécifiques posés par le contexte sociopolitique (par exemple, la hausse des prix et la pénurie de main-d'œuvre, la pression pour l'adaptation aux changements climatiques)?
- Quelle est la vision d'avenir des parties prenantes et quels sont les principaux leviers qu'elles recommandent de mobiliser pour soutenir la progression du système alimentaire vers plus de durabilité sur les plans social, économique, environnemental et de la gouvernance?
- Quelles seraient les principales recommandations permettant de faire face à ces défis?

2.2. Devis

Cette étude qualitative a été réalisée à l'aide d'entretiens de groupe et individuels. Ce choix est apparu pertinent pour établir des liens avec les parties prenantes, pour mieux comprendre leurs expériences et pour être en mesure de documenter des phénomènes variés, peu prévisibles ou difficilement mesurables liés au système alimentaire de la Mauricie (Corbin et Strauss, 2015; Isaacs, 2014). Les entretiens en groupe ont été privilégiés de manière à susciter l'expression et la co-construction, par les parties prenantes, des défis et des solutions potentielles perçus (Leclerc et coll., 2011).

Cette étude qualitative a mobilisé l'approche de la « théorie ancrée », nommée également grounded theory. Cette approche a été proposée initialement par Glaser et Strauss (1967), puis développée par Strauss et Corbin (1990). Elle met l'accent sur la construction inductive d'une théorie faisant la synthèse des données recueillies sur le terrain et vise à comprendre un phénomène dans son contexte social, culturel et temporel. Cette approche permet de développer une synthèse des résultats riche, contextualisée et fondée sur les expériences et les perspectives des participants et participantes de l'étude (Amsteus, 2014). Pour y parvenir, les données collectées ont été analysées en continu, afin d'identifier les ressemblances et les différences des tendances émergentes, et d'orienter par la suite les entretiens subséquents. La collecte des données est arrêtée une fois la saturation théorique atteinte, c'est-à-dire au point où l'ajout de nouvelles données ne modifie plus la synthèse existante (Suddaby, 2006).

2.3. Recrutement des personnes participantes

La méthode de recrutement des participants et participantes a été inspirée par l'étude de Ben-Othmen et Kavouras (2022). Ainsi, une trentaine de participants et participantes ont été recrutés dans chacune des trois catégories de parties prenantes, caractérisées par des visions et préoccupations qui leur étaient propres :

a) Les gestionnaires d'organisations publiques et communautaires. Ces parties prenantes sont qualifiées de « visionnaires » en raison de leur détermination à réaliser des changements positifs pouvant contribuer à un meilleur accès à l'alimentation et au développement d'un système alimentaire plus durable. Ces personnes se caractérisent par l'attention qu'elles portent à la collaboration avec les parties prenantes ainsi qu'avec la communauté locale.

b) La communauté citoyenne. Parmi cette partie prenante, deux sous-groupes ont été priorisés : les citoyens et citoyennes vivant des situations de vulnérabilité ou d'insécurité alimentaire et les citoyens et citoyennes qui se sont distingués par leur engagement social et environnemental. Ces individus sont qualifiés de « personnes engagées pour la justice alimentaire et environnementale ». Ce sont des spécialistes du vécu sur les environnements influençant l'accès aux aliments sains et des initiatives communautaires.

c) Les responsables d'entreprise et leurs représentants et représentantes. Ces parties

prenantes sont qualifiées de « pragmatiques », c'est-à-dire qu'elles adoptent une approche pratique et réaliste pour atteindre leurs objectifs. Elles mettent l'accent sur les activités économiques qu'un SAT doit inclure et promouvoir. Elles se concentrent sur l'obtention de résultats concrets, considérant les contraintes du contexte (Ben-Othmen et Kavouras, 2022).

Les personnes participantes ont été recrutées par courriel à partir d'une liste de contacts et grâce à des annonces sur Facebook sollicitant des groupes de citoyens locaux. Pour le recrutement des citoyens et citoyennes vivant des situations de vulnérabilité ou d'insécurité alimentaire, des organismes communautaires en sécurité alimentaire ont invité leurs usagers et usagères à participer à une rencontre dans leurs locaux. Les personnes intéressées étaient invitées à remplir un formulaire d'information et de consentement ainsi qu'à préciser leurs disponibilités pour une rencontre. Ce projet a reçu l'approbation éthique du Centre de recherche du CHU de Québec.

2.4. Collecte de données

Deux membres de l'équipe de recherche (Laurence Guillaumie et Coralie Gaudreau, formées en santé publique et communautaire) ont mené les entretiens à l'aide d'un guide d'entretien semi structuré (Annexe 2). Un autre membre de l'équipe (formé en droit) occupant également un poste dans un organisme de la région (TIR-SHV) pouvait aussi être présent lors des rencontres. Le guide d'entretien a été établi suivant l'approche d'évaluation de programmes à l'aide de modèles logiques (Porteous, 2009). Suivant cette approche, six thèmes ont été documentés avec les parties prenantes participant à la collecte des données :

a) les problèmes, les défis et les facteurs limitants;
b) les bons coups, les atouts et les forces;
c) la vision d'avenir et les résultats souhaités;
d) les facteurs contextuels pouvant influencer;
e) les stratégies et les projets priorisés;
f) les arguments justifiant les stratégies et les projets priorisés.

Cette approche semblait appropriée pour documenter des thèmes pertinents à l'étude auprès d'une gamme variée de parties prenantes et pour explorer les expériences vécues par les participants et participantes. Des ajustements pouvaient être apportés au guide d'entretien pour s'adapter aux profils des différentes parties prenantes qui participaient et pour approfondir des préoccupations qui leur étaient particulières.

Les rencontres ont le plus souvent eu lieu en petit groupe sur la plateforme Zoom. Quelques rencontres se sont déroulées de façon individuelle, afin d'accommoder les informateurs clés ayant de l'intérêt à participer, mais ne pouvant être disponibles pour les rencontres en groupe. Les rencontres avec les citoyens et citoyennes vivant des situations de vulnérabilités et organisées dans des organismes communautaires en sécurité alimentaire se sont passées en présentiel.

2.5. Analyse des données

À la suite des entretiens, des résumés comprenant une analyse préliminaire des idées émergentes ont été rédigés par les intervieweurs. Ces réflexions étaient utilisées pour enrichir les entretiens subséquents et pour faciliter l'analyse des données. Les entretiens ont été retranscrits intégralement, puis codés et analysés à l'aide du logiciel d'analyse qualitative Nvivo 14.23.1. Conformément à l'approche de la théorie ancrée, l'arbre de codification a été élaboré de manière inductive, en laissant ressortir les codes dans les transcriptions des entretiens. Cet arbre comprenait cinq grands thèmes : la sécurité alimentaire et la saine alimentation; le développement agricole et agroalimentaire; la gouvernance du système alimentaire; l'adaptation aux changements climatiques et la préservation de l'environnement; les caractéristiques démographiques et sociales du territoire (par exemple, le vieillissement de la population, la jeunesse, l'immigration, etc.). Quatre membres de l'équipe de recherche (E. H., C. G., M. S., W. T.) ont été sollicités pour la codification des entretiens. Afin d'harmoniser la codification, quatre entretiens ont été codés indépendamment et ont fait l'objet de discussions jusqu'à l'obtention d'un consensus sur les codes, leur définition, leur catégorisation dans l'arbre de codification et la codification des extraits. Par la suite, des rencontres hebdomadaires ont été organisées pour partager les réflexions sur la codification et les modifications à apporter à l'arbre de codification (par exemple, fusion, subdivision et ajout de codes). Des résumés des principaux résultats et les extraits d'entretiens les plus représentatifs ont été rédigés pour chacun des codes.

Les lignes directrices pour l'amélioration des rapports d'études qualitatives (COREQ) ont été utilisées pour guider la présentation des résultats de la recherche (Tong et coll., 2007). La section

de ce rapport présentant les résultats de l'étude reflète les propos des participants et participantes et non ceux des personnes ayant mené la présente étude. Par souci d'alléger le texte, la répétition des mentions telles que « les participants ont mentionné, ont souligné, ont dit » a été limitée. Lorsque des extraits d'entretiens sont cités dans ce rapport, les informations suivantes ont été présentées à l'aide de codes :

- Le numéro d'identifiant du participant ou de la participante (par exemple, le numéro 8);
- Le genre (F ou M);
- Les premières lettres de la ville-MRC ou du territoire de rattachement (MA pour Maskinongé, ME pour Mékinac, LT pour La Tuque, TR pour Trois-Rivières, DC pour Des Chenaux, SH pour Shawinigan et RP pour les membres d'une organisation à vocation régionale ou provinciale);
- Le statut dans l'étude (Gest-région pour gestionnaire à une échelle régionale, Gest-MRC à l'échelle d'une MRC, Gest-MUN à l'échelle municipale, Gest-OC dans un organisme communautaire, citoyen ou citoyenne OC pour une personne rencontrée dans un organisme communautaire vivant une situation de vulnérabilité, citoyen ou citoyenne engagé, ainsi que producteur ou productrice, transformateur ou transformatrice, restaurateur ou restauratrice, épicier ou épicière, service de traiteur, matières résiduelles ou grossiste/transport).

Avant l'écriture de ce rapport, les participants et participantes des trois catégories ont été invités à assister à des rencontres de groupe ou individuelles en ligne visant à leur présenter les résultats préliminaires, à recueillir leurs commentaires et à approfondir certains thèmes. Neuf rencontres réunissant 37 personnes se sont tenues de mai à juillet 2023. Les échanges ont reflété les principaux résultats de l'étude.

2.6. Profil des participants et participantes et caractéristiques des rencontres

Au total, 46 rencontres ont eu lieu, comprenant 27 rencontres de groupe (comprenant de 2 à 12 participants et participantes) et 19 rencontres individuelles. Au total, 137 personnes, majoritairement des femmes, ont participé à l'une ou l'autre de ces rencontres. Ces rencontres se sont déroulées de septembre 2022 à juin 2023 et avaient une durée de 32 à 120 minutes. Les régions les plus représentées ont été Trois-Rivières (20 %), Mékinac (18 %) et Maskinongé (16 %). Les gestionnaires d'organisations publiques et communautaires rencontrés œuvraient à l'échelle régionale (45 % des gestionnaires) et avaient souvent des mandats dans le domaine social ou de la santé (54 % des gestionnaires). Les responsables d'entreprise provenaient surtout du domaine de la production agricole (28 % des entrepreneurs) et représentaient une diversité de pratiques (production traditionnelle et biologique, maraîchage et élevage d'animaux). Presque toutes les entreprises avaient de 0 à 10 employés, ce qui suggère une surreprésentation des très petites entreprises.

Concernant les gestionnaires d'organisations publiques et communautaires, 8 entretiens réunissant 56 personnes ont été menés dans les 6 villes-MRC. En ce qui a trait aux citoyens et citoyennes à faible revenu, 7 rencontres se sont tenues dans des organismes communautaires, totalisant 31 personnes. Chez les citoyennes et citoyens s'étant démarqués pour leur engagement social et/ou environnemental, 9 rencontres ont eu lieu, regroupant 17 personnes. Enfin, pour les responsables d'entreprise et leurs représentants et représentantes, nous avons réalisé 22 rencontres, rejoignant 33 personnes. Les caractéristiques des participants et participantes sont présentées dans les tableaux qui suivent et à l'Annexe 3.

TABLEAU 2. CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES (N = 137)

Caractéristiques	N (137)	%
Sexe		
Femme	100	73
Homme	37	27
Territoire		
Trois-Rivières	27	20
Mékinac	24	18
Maskinongé	22	16
Des Chenaux	19	14
La Tuque	19	14
Shawinigan	17	12
Régional ou provincial	9	6
Catégories des participants et participantes		
Gestionnaires d'organisations publiques et communautaires	56	41
Citoyens et citoyennes	48	35
Responsables d'entreprise et leurs représentants et représentantes	33	24

TABLEAU 3. CARACTÉRISTIQUES PAR CATÉGORIE DE PARTICIPANTS ET DE PARTICIPANTES

Gestionnaires d'organisations publiques et communautaires	N (56)	%
Selon le type d'organisation		
Œuvrant à l'échelle régionale	25	45
Œuvrant à l'échelle d'une MRC	12	21
Œuvrant à l'échelle municipale	7	13
Œuvrant dans un organisme communautaire	12	21
Selon le domaine d'activités		
Services sociaux et de la santé	30	54
Développement économique (agricole et alimentaire)	22	39
Planification urbaine et politique	4	7
Citoyens et citoyennes	**N (48)**	**%**
Vivant une situation de vulnérabilité ou d'insécurité alimentaire	31	65
Se démarquant par leur engagement social ou environnemental	17	35
Secteur représenté	**N (33)**	**%**
Production	9	28
Transformation	3	9
Services de traiteur	5	15
Épiceries	5	15
Restauration	5	15
Gestion des matières résiduelles	4	12
Grossistes/transport	2	6

3. ENJEUX ET BESOINS LIÉS À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET À L'ÉQUITÉ

3.1. Le besoin d'accès aux grands commerces d'alimentation à bas coût pour les personnes à faible revenu

Les personnes à faible revenu rencontrées dans le cadre de cette étude rapportent être frappées par l'augmentation des prix de l'alimentation. Elles rencontrent des difficultés pour s'alimenter sainement, notamment pour l'achat de viande, de légumes et de fruits. Elles doivent surveiller continuellement les rabais et déployer des efforts importants pour réduire leurs coûts, alors qu'elles se trouvent déjà aux prises avec des problématiques de santé physique ou mentale, sociales et économiques complexes. Plusieurs besoins et recommandations se dégagent des entretiens avec les personnes à faible revenu :

- **La majorité des personnes rencontrées rapportent ne pas avoir de voiture personnelle** et habitaient dans des milieux mal desservis par les transports collectifs. Cela limite leur accès aux commerces d'alimentation à bas prix (situés à Trois-Rivières et à Shawinigan) les mieux adaptés à leur situation économique.
- **Certaines personnes utilisent les transports collectifs, même si ceux-ci présentent des inconvénients** comme les horaires limités (par exemple, non-disponibilité la fin de semaine), le prix élevé (de 6 à 15 $ pour un aller-retour), une limite sur le nombre de sacs d'alimentation acceptés (par exemple, deux sacs au maximum) et le besoin de réserver sa place. Dans les localités où le transport collectif était inexistant ou peu adapté aux besoins, les personnes pouvaient se tourner vers le taxi, perçu comme « rentable », considérant les économies réalisées en faisant l'épicerie dans les grands centres. Certaines personnes rapportaient être capables de mobiliser l'entraide du voisinage pour covoiturer.
- **Des personnes fréquentent les dépanneurs et les épiceries locales près de chez elles en raison des difficultés de transport.** Ces lieux offrent des produits plus chers, davantage d'aliments transformés et moins de produits frais. D'autres lieux d'approvisionnement dans les localités (par exemple, les marchés publics et kiosques) proposaient des prix n'étant pas à leur portée.
- **Une priorité consisterait à faciliter l'accès aux grands centres d'alimentation grâce à des services de transports collectifs** spécialement consacrés aux achats alimentaires et par le biais d'initiatives communautaires (par exemple, le covoiturage organisé par les organismes communautaires, publicisé dans les pages Facebook citoyennes des municipalités).
- **Une collaboration avec les petites épiceries locales serait nécessaire pour améliorer l'accès à des aliments de base et économiques** (par exemple, format familial, produits sans nom, rabais importants sur les produits approchant la date de péremption) ainsi qu'à des plats préparés santé et bon marché recherchés pour leur commodité par les personnes se trouvant en situation de vulnérabilité.

> *J'allais plus souvent au Maxi quand j'avais un véhicule, mais là, je l'aurai plus. C'est plus dans le petit dépanneur que je vais. (102, F, LT, citoyenne OC)*
>
> *[C'est] dommage pour les personnes âgées. J'ai des voisins qui ont perdu leur permis de conduire [...] Pour moi, me déplacer n'est pas un enjeu [...], mais ma voisine angoisse. (58, F, MA, citoyenne engagée)*
>
> *Je veux pas être chialeuse à cause des prix d'épicerie, mais je trouve que c'est trop [cher] pour vrai. Dans mon temps, genre juste un fruit, ça coûtait juste du 25 cents. Aujourd'hui, c'est comme rendu quoi, 3 $? Juste pour un fruit. C'est quoi cette affaire-là? (102, F, LT, citoyenne OC)*

3.2. Le besoin de renforcer les services offerts par les organismes d'aide alimentaire

Les entretiens menés avec les usagers et usagères d'organismes communautaires en sécurité alimentaire ainsi que les responsables de ces organismes ont permis de mettre en évidence qu'une variété de services d'aide alimentaire est offerte dans les différentes villes-MRC de la région (par exemple, la distribution alimentaire, les cuisines collectives ou l'accompagnement personnalisé) et que ces services sont appréciés par les bénéficiaires pour leur soutien et leur atmosphère conviviale. Cependant, ils font face à d'importants défis, rapportés par les responsables d'organismes communautaires et les personnes usagères.

- **Les aliments fournis par les services d'aide alimentaire ne sont pas adéquats en quantité et en qualité.** Les colis distribués sont souvent considérés comme étant trop petits pour répondre aux besoins alimentaires. De plus, il a été mentionné que ces colis comprenaient surtout des aliments transformés malsains et riches en gras, en sel et en sucre. Les organismes qu'ils s'en remettaient aux livraisons de Moisson Mauricie/Centre-du-Québec, essentielles, mais insuffisantes, et à leurs partenariats avec des épiceries de leur localité. Ils ont souligné qu'ils n'avaient pas suffisamment de ressources suffisantes pour solliciter, planifier et effectuer des collectes à proximité (par exemple, dans les restaurants). Le manque de bénévoles et d'installations pour transformer les produits frais (par exemple, dans le cadre des initiatives de glanage et d'économie circulaire) était également mentionné.
- **L'offre en plats préparés et sains est insuffisante.** Les personnes en situation de vulnérabilité, en particulier les personnes seules, ayant de faibles revenus ou à mobilité réduite, ont rapporté avoir tendance à opter pour des aliments faciles à cuisiner et à longue conservation, tels que les aliments pré-préparés, les conserves et les bases de soupe. Cette préférence est motivée par les difficultés liées à la cuisine (par exemple, le manque de motivation, le problème de dextérité ou de logement inadéquat).
- **Les services d'aide alimentaire sont méconnus, ce qui nuit à leur recours par les personnes en situation de vulnérabilité.** Les usagers et usagères ont rapporté que ces services sont souvent méconnus. Les organismes ont mentionné ne pas avoir le temps d'effectuer de démarches proactives et récurrentes pour bien faire connaître leurs services à la population, aux professionnels et professionnelles de la santé et des services sociaux ainsi qu'aux autres services communautaires ou municipaux. Les organismes reconnaissaient l'importance d'utiliser des méthodes de communication variées et répondant aux différentes réalités des bénéficiaires (par exemple, un numéro de téléphone unique, des communications dans les journaux locaux, des affiches dans les lieux de passage et les épiceries, des réseaux sociaux dans les localités, des répertoires à jour et complets des services), mais ils manquaient de ressources pour s'engager pleinement dans ces démarches.
- **Les organismes en sécurité alimentaire manquent de bénévoles, ce qui nuit à l'ensemble de leur offre de services.** En effet, ces organismes devraient idéalement fonctionner avec une ou deux personnes assurant la coordination, et le reste de l'équipe devrait être composée de bénévoles. Selon les responsables des organismes, le manque de bénévoles en âge de porter des charges lourdes (par exemple, pour remplir et vider des camions de livraison) est une préoccupation dans un contexte où les bénévoles sont souvent des personnes âgées.
- **Le manque de ressources pour aller à la rencontre des personnes les plus démunies (par exemple, par un travail de terrain).** Il a été recommandé d'embaucher plus de ressources en travail de rue et de déployer plus d'efforts du côté des organismes en réseau pour identifier les personnes présentant des besoins et les orienter vers des services. Cet aspect était présenté comme important dans un contexte où les bénéficiaires visés sont souvent aux prises avec des situations influant sur leur capacité de sollicitation d'aide, d'organisation et d'utilisation des technologies numériques. Pour les usagers et usagères, il était particulièrement important d'encourager l'accès à ces services, dans la mesure où solliciter de l'aide alimentaire peut être vécu comme stigmatisant et humiliant, notamment dans les milieux restreints, où les personnes usagères peuvent être reconnues.
- **Des difficultés pour se rendre dans les organismes d'aide alimentaire.** Les usagers et usagères rapportaient qu'il était parfois difficile de se déplacer vers les organismes, qui peuvent être situés loin de leur domicile. Les horaires de

ces services étaient également perçus comme contraignants et peu flexibles. Les distributions dans les banques alimentaires avaient souvent lieu une seule fois par semaine selon des horaires déterminés, ce qui pouvait rendre l'accès difficile aux personnes qui travaillent durant ces heures. La plupart des organismes ont dit effectuer des livraisons à domicile auprès de groupes ciblés, notamment aux personnes souffrant de troubles de santé mentale graves et à celles ne pouvant se déplacer jusqu'à l'organisme (par exemple, par incapacité), mais auraient souhaité pouvoir élargir ces services.

- **Les organismes d'aide alimentaire se spécialisent surtout dans les services de dépannage alimentaire, en raison des ressources limitées.** Ces organismes sont bien positionnés pour offrir de l'accompagnement et des possibilités d'échange avec les personnes en situation de vulnérabilité (par exemple, groupes d'entraide, cours de gestion de budget, discussions sur les recettes, barbecue festif, activités sociales d'autocueillette et de glanage, pratiques de jardinage communautaire, cuisines collectives). Cependant, la pénurie de personnel et de bénévoles ainsi que le manque d'espaces appropriés dans les organismes restreignent considérablement l'offre de ces activités. Aussi, les usagers et usagères ont mentionné souhaiter avoir accès à des services plus diversifiés, notamment à plus d'activités culinaires, à des services de transport vers les épiceries, au partage de repas (par exemple, un souper spaghetti) et à l'accès à des plats préparés à emporter (par exemple, à 3 $). Certaines personnes signalaient être très peu invitées à faire du bénévolat dans des organismes en échange de nourriture. Les personnes représentant les organismes regrettaient de ne pas avoir le temps d'offrir un suivi et de l'accompagnement pour leur clientèle, notamment pour les personnes ayant connu des difficultés temporaires, afin de les orienter vers les services adaptés.

La toute première fois que j'ai été obligé d'aller dans une banque alimentaire, j'avais honte, c'était épouvantable. (112, M, SH, citoyen OC)

On n'a pas vraiment un continuum de services en sécurité alimentaire [...] Quelqu'un qui va mieux [...] et a bénéficié de ce service (dépannage alimentaire), on n'a pas moyen [...] de les amener dans [...] la seconde étape, qui pourrait être des cuisines communautaires, où la personne aura un sac d'épicerie, apprendrait à cuisiner et se créerait aussi des liens. (32, F, ME, Gest-MRC)

Question qu'on se pose dans chaque table de concertation [...] comment on fait pour rejoindre ces personnes [...] qu'on n'arrive pas à rejoindre, qui n'ont pas Internet? (49, F, TR, Gest-région)

On fait de la distribution (alimentaire) [...] Les gens prennent [...] ce qui va vite [...] Ils vont prendre le riz 5 minutes. S'il y a des fèves (fraîches) [...], ça va rester là. (77, F, LT, citoyenne engagée)

3.3. Les difficultés des organismes communautaires liées au financement, au personnel et au bénévolat

Les gestionnaires d'organisations publiques et communautaires ont dit que les organismes communautaires en sécurité alimentaire rencontrent des difficultés liées au financement ainsi qu'à une pénurie de personnel et de bénévoles, qui perturbent fortement leurs services et leur capacité à innover ou à créer de nouveaux projets.

- **Les organismes communautaires ont de la difficulté à avoir accès à des financements stables et à long terme** pour réaliser leur mission. Contrairement aux financements de la mission, les financements par projet sont perçus comme étant contraignants, nécessitant beaucoup de temps, entraînant des lourdeurs administratives pour la reddition de comptes et entravant la pérennité des initiatives. Les organismes ont souligné l'incohérence de toujours devoir se retrouver dans la course à l'innovation pour obtenir des financements par projet, alors que leurs projets nécessitent surtout des efforts de consolidation pour être maintenus à long terme. Les organismes ont également dénoncé les délais souvent trop courts entre les appels à projets et les dépôts des candidatures, la nécessité de diversifier leurs financements pour s'assurer d'une meilleure stabilité financière et les exigences financières de certains programmes qui sont trop contraignantes (par exemple, un projet qui s'autofinance ou les apports financiers d'autres organisations).

- **La pandémie de COVID-19 et la pénurie de main-d'œuvre ont exacerbé l'épuisement du personnel et des bénévoles** dans les organismes communautaires, une problématique qui a été aggravée par le vieillissement de la population. Les personnes participantes ont souligné l'importance des soutiens institutionnels pour renforcer le bénévolat et les initiatives citoyennes dans les organismes communautaires. Ils ont aussi dit que l'accompagnement, le leadership et les ressources financières étaient essentiels pour soutenir des projets bénévoles ambitieux.

- **Des préoccupations face au déclin de la solidarité collective et du bénévolat.** Les citoyens et citoyennes ainsi que les gestionnaires ont recommandé de sensibiliser la population à une culture d'entraide au sein de la communauté (par exemple, par des dons ou des corvées) et au bénévolat. Ils ont relevé le fait qu'une individualisation croissante et la distance entre les membres de la communauté rendaient difficiles l'instauration et la pérennisation de pratiques d'entraide plus importantes, un phénomène qui se serait accentué depuis la pandémie. Il était également recommandé que plus de gens d'affaires participent aux activités de sociofinancement pour offrir davantage de services d'aide alimentaire à l'année, y compris des coupons d'alimentation à utiliser dans les épiceries et dans les marchés fermiers et offrant des montants plus généreux lors des périodes de vacances des organismes.

Du financement par projet, ça a une durée de vie, un début et une fin. Quand on veut le maintenir, on a tout un défi, après ça, pour trouver différentes sources de financement. (70, M, SH, Gest-MRC)

Le financement à la mission, c'est important [...] Ils (les bailleurs de fonds) demandent toujours que ce soit innovant [...] alors que quotidiennement, les organismes sont super créatifs. (40, F, LT, Gest-MUN)

La pénurie de main-d'œuvre, c'est ça pour eux (les organismes communautaires), c'est encore difficile de reprendre le souffle. Je dirais que la plupart essaient d'y aller avec leur mission de base, d'offrir leurs services le plus possible à l'ensemble de la population. (14, F, MA, Gest-MRC)

Comment les gens s'entraident aujourd'hui, en 2023, on dirait que ça tend à diminuer [...] mais pourquoi on a perdu ça, ce tissu social là, comment on peut le récupérer? (31, F, ME, Gest-MRC)

3.4. Le besoin de renforcer les initiatives dans les écoles

Toutes les parties prenantes rencontrées dans cette étude, tant les citoyens et citoyennes, les responsables d'entreprise et les gestionnaires d'organisations locales, ont souligné leur grande appréciation et leur fierté des programmes déjà en place dans la région pour sensibiliser les jeunes à l'alimentation saine, à l'agriculture locale, aux changements climatiques et à la biodiversité. Ces initiatives peuvent prendre diverses formes, comme les jardins pédagogiques, les cueillettes de champignons, les ateliers de cuisine avec des chefs, la préparation de collations, les animations par des producteurs et productrices agricoles, les activités de sensibilisation aux changements climatiques, etc. Parmi les programmes les plus appréciés dans la région, on distingue entre autres AgrÉcoles, Croquarium et La Tablée des Chefs. Cependant, les personnes participantes ont souligné de façon unanime le besoin d'encourager encore plus leur déploiement dans les milieux scolaires, afin d'éveiller la conscience des jeunes générations sur l'alimentation, la nature et l'importance des pratiques agricoles durables.

- **Manque de ressources pour faciliter et étendre la mise sur pied de ces initiatives.** Le personnel enseignant manque de temps et de soutien pour mettre en œuvre ces projets, et les parents manquent aussi de temps pour participer aux activités organisées (par exemple, la préparation de collations et de repas familiaux). Il était recommandé de mieux soutenir les organisations qui collaborent et qui aident les écoles à mettre ces projets sur pied.
- **Besoin de lutter davantage contre l'insécurité alimentaire dans les écoles.** Les citoyens et citoyennes et les gestionnaires d'organisations publiques et communautaires ont exprimé leurs préoccupations à ce sujet. Ils ont notamment exprimé le besoin de proposer davantage de collations saines et locales aux enfants à l'école. Les enfants, et éventuellement les parents, pourraient participer à leur préparation, ce qui pourrait contribuer à favoriser la promotion de la saine alimentation et de la diversité alimentaire. Il était aussi recommandé de favoriser l'accessibilité à des services de traiteur et à des cantines dans les écoles pour lutter de manière efficace contre l'insécurité alimentaire et pour soutenir un approvisionnement en aliments locaux.
- **Besoin de renforcer l'éducation à la nature, à l'agriculture et à la cuisine dans les activités scolaires.** Des citoyens et citoyennes regrettaient que les enfants n'aient pas davantage d'occasions d'apprendre à cultiver et à prendre soin des plantes, de connaître les plantes et la saisonnalité des aliments, et d'apprécier la diversité alimentaire. Ils ont aussi souligné l'importance de développer les compétences culinaires de base des jeunes, de les sensibiliser à l'origine des aliments, de réduire la dépendance aux aliments transformés et de promouvoir les pratiques alimentaires pro environnementales (par exemple, en rapport avec le gaspillage, les emballages et le transport des aliments). Les responsables d'entreprises agricoles et agroalimentaires ont exprimé le souhait de mieux faire connaître leur travail aux enfants.

> *On peut mettre des initiatives (dans les écoles) au niveau de l'alimentation, des serres à l'école, des projets agroalimentaires [...] un dîner par semaine où on fait à manger à nos enfants [...] aller éveiller la conscience chez les jeunes [...] L'importance de la nature n'est pas prise en compte chez les jeunes générations. (62, F, DC, citoyenne engagée)*

> *À La Tuque, il y a eu l'aménagement d'une forêt nourricière dans une école primaire avec la formation de « De la graine à la table ». Maintenant, on est à assurer la pérennité [...] un transfert de connaissances qui se fait à des profs pour [...] connaître les arbres qui ont été plantés, les fruitiers, la croissance, favoriser la biodiversité par de multiples plantes. (17, F, LT, Gest-MRC)*

3.5. Le besoin de renforcer les initiatives communautaires d'autonomie alimentaire

Les citoyennes et citoyens engagés et les gestionnaires d'organisations publiques ont souligné l'importance de proposer plus d'activités communautaires pouvant contribuer à renforcer les compétences et l'autonomie alimentaires, en particulier dans les déserts alimentaires. Il s'agissait notamment d'activités liées à la production alimentaire (par exemple, le partage des semences, la préparation des semis, les conseils personnalisés sur les potagers et les vergers productifs, du soutien au démarrage des cultures de climat frais, des jardins communautaires, des forêts nourricières, la cueillette de champignons, des activités de glanage et d'autocueillette) et d'activités en rapport avec la cuisine et la transformation alimentaire (par exemple, des cours de cuisine, des activités de dégustation et de partage de repas, des cuisines collectives, la préparation de bocaux et de conserves, des activités de fermentation et l'utilisation de fours à pain). Dans une moindre mesure, les activités liées à la chasse et à la pêche (par exemple, des activités de formation, d'organisation de séjours, de transformation des produits de la chasse) étaient mentionnées. Même si ces initiatives existent déjà dans les villes-MRC, la nécessité d'améliorer l'accès à ces activités était souligné, en particulier pour les jeunes et les familles, ainsi que pour les personnes en situation d'isolement (par exemple, les personnes aînées). Quatre constats se dégageaient :

- **Besoin d'enrichir les activités d'autonomie alimentaire.** Les citoyens et citoyennes suggèrent diverses pratiques, y compris l'élevage (par exemple, de poules ou de dindes), la chasse et la pêche, les potagers et la transformation d'aliments (par exemple, le cannage et la congélation). Toutefois, leur réussite repose sur la disponibilité d'espaces et de matériel, sur des compétences et sur les occasions et le plaisir de s'engager dans ces activités. Les initiatives devraient cibler ces facteurs.
- **Besoin d'enrichir les activités d'agriculture de proximité.** Les jardins communautaires, les serres, les forêts nourricières et les vergers étaient décrits comme des activités d'agriculture productives, donnant accès à des produits frais et favorisant le sens de la solidarité. Malgré leur intérêt, il était regretté que ces initiatives rencontrent des défis (par exemple, l'accès à des terrains, à l'eau et à l'électricité, au financement de la coordination, à l'installation et à l'entretien de serres chauffées).
- **Besoin d'enrichir les activités collectives culinaires.** Ces activités sont souvent offertes par des organismes communautaires fournissant des cuisines collectives et des ateliers (par exemple, l'enseignement de recettes, la préparation de repas solidaires). Ces activités permettent aux membres de la communauté de partager leurs savoirs et de se mobiliser en participant aux activités.
- **Besoin d'encourager les activités d'autocueillette et de glanage.** Ces activités offrent l'occasion de récolter des fruits frais, comme les fraises, ainsi que les surplus agricoles, souvent à des prix réduits, voire gratuitement. Elles contribuent à la réduction du gaspillage alimentaire. Cependant, la disponibilité de ces initiatives est limitée dans certaines villes-MRC, en raison des ressources limitées pour les mettre en place, de la distance géographique pour y accéder et du manque de communication.

> *Transformer des endroits qui ne sont pas utilisés en forêt nourricière ou planter des arbres où on peut aller cueillir une pomme, une poire, une prune, des bleuets. (66, F, DC, citoyenne engagée)*
>
> *On fait de grosses cueillettes de fruits, on les congèle [...] pour l'hiver [...] un petit peu de conserves aussi [...] L'hiver, on fait des micropousses [...] laitues. (62, F, DC, citoyenne engagée)*
>
> *Il y a une famille [..] qui fait ça [...] des serres chauffées. Ils commencent en février [...] tomates, concombres, salades, un peu d'autres légumes, des produits transformés. (98, M, LT, citoyen OC)*
>
> *J'ai un [...] jardin, j'essaie d'être le plus autonome, je canne et je chasse. (58, F, MA, citoyenne engagée)*

4. ENJEUX ET BESOINS DES PETITES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

4.1. Les fortes menaces qui pèsent sur les fermes agricoles de petite taille

L'analyse démontre que de nombreuses fermes agricoles de petite taille (par exemple, de moins d'un hectare en productions maraîchères) sont présentes sur le territoire, mais qu'elles font face à des défis mettant en péril leur pérennité :

- **Une mise en marché difficile dans le contexte inflationniste actuel.** Les producteurs et productrices agricoles soulignaient l'augmentation des coûts de production, notamment en intrants agricoles, en main-d'œuvre et en transport, en particulier dans les zones éloignées (par exemple, La Tuque). Cela entraîne une augmentation des prix des produits régionaux et occasionne une charge supplémentaire chez les exploitations agricoles déjà en place pour le maintien de leurs parts de marché, en plus de nuire à l'insertion des nouvelles entreprises de production agricole. Ce contexte a mené certains producteurs et certaines productrices à se spécialiser dans des produits ou à réorienter leur production vers des produits plus nichés (par exemple, la camerise), mais il demeure que la demande pour leurs produits était majoritairement perçue comme étant insuffisante.
- **L'accès difficile aux terres agricoles.** Les défis évoqués comprennent les coûts élevés d'acquisition des terres agricoles, l'augmentation des taux d'intérêt, les risques associés à la location des terres si les accords de locations sont modifiés et le fait que les terres potentiellement disponibles (louées ou achetées) sont souvent éloignées du lieu où résident les responsables des exploitations agricoles. Une pression supplémentaire est aussi exercée à la hausse par les personnes souhaitant acquérir ces terres à des fins non agricoles. Ces constats demeurent, malgré la reconnaissance de la pertinence des fiducies d'utilité sociale agroécologiques (FUSA) pour la gestion des terres agricoles et leur efficacité à les protéger de la vente à des investisseurs.
- **L'importante pénurie de main-d'œuvre dans le secteur agricole,** exacerbée par le manque de relève, la dominance d'une population active âgée et des possibilités d'emploi mieux rémunérées attirant les jeunes vers d'autres secteurs industriels. Cette pénurie limite la capacité des producteurs et productrices à élargir leurs activités et à innover, tout en entravant leur croissance à long terme.
- **Les exploitations agricoles rencontrent des difficultés à s'adapter aux répercussions des changements climatiques sur l'agriculture.** Les exploitants et exploitantes ont reconnu devoir repenser leurs méthodes de protection des cultures et d'extension de la période de la récolte (par exemple, en utilisant les serres, les tunnels et les couvertures flottantes) et se réorienter vers des variétés mieux adaptées aux conditions climatiques. Cependant, ils ont souligné que ces changements nécessitaient des investissements financiers et techniques importants, qui étaient difficiles à mobiliser.

> *Le prix des terres, le surendettement [...], les taux d'intérêt qui augmentent [...] ça va faire des pressions importantes sur beaucoup d'entreprises dans un avenir pas si lointain. (133, F, MA, productrice)*
>
> *En Mauricie, on a atteint, si on peut dire, une certaine saturation (de la production maraîchère). [...] c'est plus difficile de trouver sa place [...] ça amène un certain essoufflement des entrepreneurs. (8, F, RP, Gest-région)*
>
> *Il y a toujours la question de la main-d'œuvre. La main-d'œuvre est difficile à trouver quand on veut grossir, puis essayer d'acquérir un revenu qui est acceptable. (74, F, TR, productrice)*

4.2. Les obstacles rencontrés par le secteur de la restauration pour s'approvisionner en produits régionaux

Les services alimentaires institutionnels, les restaurants et les services de traiteur ont souligné leur intérêt à s'approvisionner localement, à mettre en valeur les produits de la région (par exemple, les viandes, les légumes et les champignons) et ainsi proposer des plats originaux et de qualité. Cependant, de nombreuses barrières limitent actuellement leurs démarches :

- **Les produits importés, disponibles auprès des grands distributeurs, ont des prix plus attractifs.** Ces grands distributeurs peuvent offrir des prix compétitifs dans un contexte d'inflation des coûts de leurs matières premières.
- **Manque d'un système centralisé d'approvisionnement en produits régionaux.** La conséquence en est que les services de restauration doivent collaborer avec plusieurs entreprises agricoles de la région, chacune étant spécialisée en un seul ou en quelques types de production. La gestion de ces commandes et des stocks est compliquée, surtout pour les produits qui sont périssables. Cette situation explique le manque d'intérêt des services de restauration pour les initiatives visant l'approvisionnement local.
- **Les produits régionaux offerts ne correspondent pas toujours aux attentes des services de restauration,** le plus souvent en raison des volumes trop faibles, des formats de conditionnement inadaptés (par exemple, produits non prélavés, non épluchés), des produits inadaptés à la demande (par exemple, produits de base ou de niche) et du manque de prévisibilité des volumes et de la saisonnalité. Ces contraintes sont particulièrement importantes pour les services de restauration présentant de gros volumes et moins de flexibilité quant aux menus.
- **Besoin d'une plateforme en ligne de distribution des produits mauriciens** (semblable à Arrivage). Les services de restauration et les producteurs et productrices soulignaient qu'une telle plateforme faciliterait les commandes, en permettant de récupérer les commandes auprès des entreprises agricoles et d'organiser les livraisons à la clientèle. Un centre de distribution pourrait permettre de regrouper les produits à un seul endroit, afin que ces derniers soient distribués. Ces dispositifs permettraient le regroupement des petites productions, facilitant l'accès à de plus grands volumes.
- **Besoin d'un meilleur accompagnement des services institutionnels et des services de traiteur.** Il a été suggéré de faire connaître les avantages de l'approvisionnement régional aux établissements et aux services de traiteur ainsi que d'offrir de la formation sur les stratégies de remplacement des produits non locaux par des aliments locaux. Cet accompagnement (par exemple, offert par l'ITHQ) pourrait également être offert pour faciliter l'approvisionnement régional, dans le contexte des règlements exigeant d'attribuer les contrats aux soumissionnaires offrant les plus bas prix.

> *Mes légumes que j'achète local me coûtent deux fois le prix que ceux du Mexique [...] Les piments biologiques, qui ont été poussés ici, vont me coûter trois fois le prix. (130, M, TR, restaurateur)*
>
> *Si je commence à faire affaire avec quelqu'un (un producteur local), je dois trouver une façon de me rendre, parce qu'eux ne peuvent pas me livrer [...] c'est trop compliqué. (90, F, DC, restauratrice)*
>
> *En institutionnel, ils ne veulent pas avoir des craquelins super santé [...] pas de (produits de) niche ou des petits saucissons. On n'est pas là. (9, F, RP, Gest-région)*
>
> *Avec [...] le CAG (Centre d'acquisition gouvernementale) [...] on n'a pas de critères de qualité [...] d'aliments locaux ou non [...] c'est toujours le plus bas soumissionnaire. (132, F, RP, service de traiteur)*

4.3. Le manque de partenariats avec les épiceries locales et les dépanneurs

Les épiceries locales et les dépanneurs ont souligné leur intérêt pour s'approvisionner en produits régionaux et l'importance accordée à répondre aux besoins de leur clientèle et à la fidéliser (par exemple, par des produits sans nom, des plats préparés et des livraisons à domicile). Cependant, les gérants et gérantes d'épicerie, les producteurs et productrices et les citoyens et citoyennes ont rapporté faire face à des défis en lien avec ces commerces.

- **Intensification de la concurrence avec les grandes bannières.** Pour les épiceries locales, le contexte inflationniste actuel a aggravé cette situation, en poussant la population régionale à se tourner davantage vers ces grandes bannières, qui offrent des prix plus avantageux, ce qui a entraîné une perte de clientèle considérable.
- **Besoin d'y améliorer l'offre des aliments de base et économiques.** Selon les gérants et gérantes ainsi que les citoyens et citoyennes, ces aliments sont davantage recherchés (par exemple, format familial, produits sans nom, rabais importants sur les produits approchant la date de péremption). C'est également le cas des plats préparés santé et bon marché recherchés pour leur commodité par les personnes se trouvant en situation de vulnérabilité.
- **Absence d'une plateforme de distribution des produits régionaux.** Comme dans le cas des restaurants et des services de traiteur, les gérants et gérantes d'épicerie ont souligné l'absence d'un tel dispositif pour connaître les produits régionaux offerts, centraliser les commandes et les livraisons, et permettre l'accès à de plus grands volumes. Un tel dispositif faciliterait les démarches des épiceries pour s'approvisionner à l'extérieur des produits listés par la bannière elle-même. Pour les épiceries qui n'étaient pas affiliées à des bannières et qui valorisaient les produits régionaux, leur approvisionnement était compliqué, à cause du grand nombre de fournisseurs à gérer et de la nécessité de se déplacer pour récupérer des commandes, notamment dans les zones éloignées, ce qui entraînait des coûts et des efforts importants.
- **Le besoin de faciliter la mise en marché et la visibilité des produits régionaux dans les épiceries.** Les producteurs et productrices trouvaient que les démarches pour faire lister leurs produits régionaux dans les grandes bannières étaient complexes et décourageantes. Il a été recommandé que des organisations comme le MIAM ou le PDAAM soutiennent davantage la présentation des produits régionaux aux grandes bannières. Cela permettrait de simplifier les démarches de négociation et d'approbation des produits, et de conférer de la légitimité pour présenter les produits aux détaillants. Aussi, les producteurs et productrices regrettaient souvent le manque de visibilité, le placement peu favorable de leurs produits dans les épiceries et le manque de marketing (par exemple, la photo, le nom et le lieu de la ferme).

On est des bannières de quartier associées à des grosses chaînes. Pour l'approvisionnement, ça nous donne [...] une grande variété de produits, des livraisons rapides avec la fraîcheur. (82, M, ME, épicier)

On a 70 fournisseurs québécois [...] On est en mesure d'offrir des produits de qualité, locaux [...] Il y a quelques fournisseurs, par contre, il faut que j'aille [...] chercher des commandes. (81, M, MA, épicier)

Avoir un guichet unique qui regroupe les producteurs et qui regroupe [... en] une seule et même livraison [...] ce serait plus facile au niveau de la gestion [...] et faciliterait les recherches. (80, M, SH, épicier)

Eux autres (le personnel de l'épicerie) vont nous faire une place dans un frigidaire. Mais quelqu'un qui cherche du (nom du produit) ne voit pas nécessairement mon produit. (126, M, ME, transformateur)

4.4. Le renforcement des dispositifs de distribution des produits régionaux

Plusieurs types d'entreprises de distribution sont présentes en Mauricie (par exemple, Dubuc, Distamax et Back Store) et peuvent vendre aux bannières (par exemple, Métro), aux gérants et gérantes d'épicerie et aux services alimentaires (par exemple, aux services de traiteur et aux établissements). Elles jouent un rôle d'intermédiaire essentiel entre les entreprises souhaitant vendre leurs produits régionaux et celles qui désirent les acheter (par exemple, les asperges ou les craquelins). Cependant, elles se consacrent davantage aux gros volumes et pourraient proposer une meilleure offre en produits de la Mauricie. Plusieurs constats ont été partagés de façon unanime par les responsables d'entreprises de la région :

- **Manque d'entreprises de distribution adaptées pour la vente de produits régionaux.** Les fermes productrices et les entreprises de transformation rencontrent des difficultés pour identifier des services de distribution qui pourraient distribuer leurs produits (par exemple, les produits frais, les produits congelés, les produits offerts en petit volume et les produits de niche).
- **Manque d'entreprises de distribution adaptées pour les achats en petit volume.** Cela permettrait aux organisations ayant besoin de petits volumes (par exemple, certains restaurants ou CPE) de s'approvisionner en produits régionaux. Plusieurs services de restauration rapportaient avoir de la difficulté à s'approvisionner auprès des distributeurs, en raison d'exigences sur les volumes des commandes ou du peu d'intérêt porté à la clientèle qui commande de petits volumes.
- **Manque de collaboration avec les entreprises de distribution œuvrant dans la région,** pour établir des liens avec le secteur agricole et favoriser la distribution des produits régionaux. Il a été recommandé d'avoir des chargés ou chargées de projets qui établiraient ces liens et collaboreraient avec les personnes chargées de la distribution ou de la production. Si des activités ont été ponctuellement organisées pour mettre en lien les producteurs et productrices avec des entreprises de distribution, ce défi lié à la distribution se maintient, voire s'accentue.
- **Besoin d'une entreprise engagée dans la distribution des produits de la Mauricie.** Cette entreprise permettrait d'avoir une marque distincte axée sur les produits de la Mauricie et de certifier ces produits. De plus, elle permettrait de représenter les produits auprès d'acheteurs potentiels (par exemple, les bannières), d'assurer les livraisons et de collaborer avec les publics cibles afin de répondre à leurs attentes (par exemple, les restaurants). Les produits régionaux pourraient ainsi être introduits dans les entreprises de distribution existantes, sous forme de coopératives.

Les minimums d'achat ont beaucoup augmenté [...] Avant, ça pouvait être 300 $ par semaine, mais là, c'est peut-être 750 $ [...] La multiplication de la facturation et [...] des livraisons [...] la plupart des gestionnaires ne sont pas super à l'aise [...] C'est plus avantageux de tout combiner chez un gros distributeur, atteindre le minimum [...] une facture, une livraison. (129, F, RP, service de traiteur)

On devrait avoir un [...] distributeur (de produits) MIAM [...] pour que quand on fait affaire [...] on va avoir des affaires certifiées (de la région) [...] Ça serait l'idéal de partir une coopérative [...] Pour (nom d'un projet), j'ai dû [...] améliorer l'achat local au niveau de certains distributeurs [...] Les plus petits (clients) ont de la misère [... si] t'atteins pas le minimum d'achat. (85, F, RP, Gest-région)

Il n'y a pas juste (nom d'une entreprise de distribution) qui est comme ça [...] Le siège social est à Montréal [...], les fruits et légumes viennent de Montréal [...] (86, M, TR, grossiste/transport)

Ça prend un représentant-livreur qui arriverait [...] en épicerie [...] « Il te manque ça » [...] tous les produits (sont déjà dans son camion) [...] ça reste [...] simple. (123, M, ME, restaurateur)

4.5. La situation d'essoufflement des initiatives de vente en circuit court à la collectivité

Plusieurs initiatives de vente de produits locaux en circuit court à la collectivité ont été mises en place ou planifiées (par exemple, les marchés publics et les kiosques maraîchers). Ces initiatives ont été décrites comme jouant un rôle essentiel dans la promotion des produits régionaux et la création d'une atmosphère villageoise dynamique. Cependant, la survie des initiatives de vente en circuit court est influencée par la concurrence des grands commerces. Aussi, les citoyennes et citoyens engagés ont fréquemment regretté les prix perçus élevés des produits régionaux et la dispersion des produits dans plusieurs lieux de vente. Plusieurs constats ont été formulés par les producteurs et productrices et les citoyens et citoyennes :

- **Le manque de soutien des municipalités et des MRC par rapport aux initiatives de vente en circuit court influence leur pérennité.** Des producteurs et productrices ainsi que des responsables de marchés publics ont regretté le manque de mobilisation des ressources municipales pour soutenir les initiatives de vente en circuit court (par exemple, du soutien financier pour les permis des marchés publics, la mobilisation d'agents ou d'agentes de développement pour des kiosques partagés dans les localités). Les producteurs et productrices ont également souligné que les coûts de participation aux marchés publics étaient un frein (par exemple, 50 $ pour y réserver une table).
- **La vente de produits régionaux en ligne (comme Panier Mauricie) est souhaitée, mais rencontre des difficultés pour s'implanter.** Des défis logistiques, tels que les déplacements pour de petites commandes et le défi de rendre les produits visibles et économiquement accessibles, ont été évoqués. À défaut de pouvoir réaliser ce souhait, il a été recommandé de créer des marchés ambulants, des points de chute ou des kiosques partagés.
- **Les producteurs et productrices préfèrent tenir des kiosques à la ferme plutôt que participer à des marchés.** Les contraintes de temps et de déplacement rendent difficile leur participation à des marchés. Plusieurs ont mentionné avoir aussi abandonné les paniers de légumes, car ceux-ci ne permettent pas à la clientèle de choisir ses produits. La vente directe à la ferme reste l'option idéale et l'utilisation des réseaux sociaux semble efficace pour engager la communauté et augmenter les ventes.

- **Les initiatives de vente en circuit court sont perçues comme des activités agrotouristiques** favorisant le sentiment d'appartenance et la vitalité de la communauté, plutôt que comme des lieux d'approvisionnement. Cette perception est due aux prix perçus élevés et à la dispersion des produits locaux dans plusieurs lieux de vente. Les citoyens et citoyennes souhaitaient des mesures incitatives économiques à l'achat en circuit court (par exemple, bons d'achat dans les fermes).

On aimerait [...] un genre de plateforme [...] se regrouper tous les petits producteurs, afficher nos produits avec des points de chute [...] Ça évite aux gens de faire plusieurs arrêts. (56, F, DC, productrice)

Des points de chute [...] ça crée une belle dynamique et ça facilite aussi l'achat local, parce que les gens, ils n'aiment pas ça faire trois-quatre magasins différents. (84, F, MA, citoyenne engagée)

Il y en a des marchés comme ça (en ligne) qui fonctionnent au Québec. La question, c'est que ça prend le volume [...], car aller livrer pour 15 $ de produits, ça n'a pas de bon sens. (134, F, MA, productrice)

Ce type (vendeur d'un kiosque partagé) pourrait faire mon affaire [...] il vient, je lui balance 25 bottes de persil, 2 kg de framboises [...] je ne perdrais pas de temps à me déplacer (21, M, ME, producteur)

C'est pas partout que c'est proche (les marchés fermiers) [...] À un moment donné, tu fais [...] : « Ah, ça commence à me coûter cher de gaz pour toujours acheter local ! » (65, F, SH, citoyenne engagée)

4.6. Le manque d'installations de transformation et de mutualisation de proximité

Des responsables d'entreprise ont exprimé une frustration par rapport au manque d'installations de transformation adaptées à leurs besoins. L'accès à des abattoirs proches est également un défi majeur pour les petits producteurs d'animaux, et cette problématique s'est intensifiée avec la fermeture d'abattoirs locaux. Si les entrepreneurs ont souligné l'importance des initiatives de mutualisation des installations et des équipements en raison de leurs coûts élevés (par exemple, les cuisines de transformation et la machinerie agricole), plusieurs défis importants ont tout de même été soulevés en lien avec ces initiatives :

- **Manque de cuisines ou de centres de transformation certifiés C1 à proximité.** Pour les entreprises de transformation, il est important de transformer leurs produits dans des installations certifiées C1 pour pouvoir vendre ces produits dans les épiceries. Cependant, ces installations sont souvent éloignées et peu adaptées pour les petits volumes. Aussi, les petits propriétaires d'entreprise ont souligné que les frais nécessaires pour l'aménagement de leurs propres locaux (par exemple, pour les techniques d'emballage et d'étiquetage) et l'acquisition d'un permis C1 sont trop élevés.
- **Besoin d'avoir accès à plus d'abattoirs certifiés et à proximité.** La capacité maximale des abattoirs certifiés était perçue comme étant inférieure aux besoins des producteurs et productrices. En disposant de plus d'abattoirs certifiés et locaux, ils pourraient répartir leurs envois dans différentes installations. Aussi, les producteurs et productrices ont relevé le manque de certification des boucheries à proximité, ce qui limite leur collaboration pour transformer des produits destinés à la vente.
- **Défis de la mutualisation des installations de transformation.** Les participants et participantes ayant des petits volumes disaient être favorables à des services mobiles (par exemple, abattoirs mobiles et cuisines mobiles) et à l'utilisation de cuisines commerciales à proximité. Les responsables d'entreprise recommandaient la mise en place d'une plateforme de partage en ligne, afin de faciliter et d'encadrer l'échange d'installations, d'équipements et des expertises (par exemple, mise en lien avec des cuisiniers ou cuisinières). Les participants et participantes ont souligné l'importance de maintenir des services à proximité et avec des coûts d'utilisation abordables, pour assurer une rentabilité.

- **Complexité de la mutualisation des équipements et de la main-d'œuvre agricoles.** Des producteurs et productrices ont recommandé d'explorer le modèle de coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) et d'obtenir un financement adéquat pour accompagner ces initiatives. Cependant, plusieurs défis sont à prévoir, dont les longues distances à parcourir entre les exploitations pour les transferts de machinerie, la diversité des types de production impliquant des machineries différentes, ou la difficulté pour déterminer l'ordre d'utilisation des équipements (c'est-à-dire quand les entreprises de production ont besoin des mêmes équipements au même moment). En ce qui concerne la main-d'œuvre, la mise en place de services forfaitaires, comme le battage à forfait ou la récolte, a été recommandée pour tirer profit d'une plus grande flexibilité, sans avoir à soutenir le fardeau complet des coûts.

> *Je ne me vois pas dire [...] « Demain vous pognez votre stock, vous allez cuisiner là-bas (à l'Agroa). » [...] Les filles sont habituées, ont toutes leurs affaires [...] ici. (79, F, MA, service de traiteur)*
>
> *Le problème [...] on n'a plus d'abattoir [...] faut aller loin, c'est dispendieux. (79, M, MA, producteur)*
>
> *Pourquoi je ne peux pas avoir une entreprise qui a un abattoir mobile ? La personne arrive, sanctionnée par le MAPAQ [...] le pick-up est équipé [...] il se plogue chez nous, voilà. (131, M, TR, producteur)*
>
> *Mettons une machinerie pour plusieurs fermes [...] ça ne nous tente pas de nous taper trois heures de char pour échanger une machinerie [...] notre rush arrive en même temps. (80, F, ME, productrice)*

4.7. Les besoins en accompagnement professionnel et pour l'accès aux financements

Plusieurs services d'accompagnement et de consolidation sont offerts aux entreprises sur le territoire (entre autres par le réseau Agri-conseils, le service aux producteurs en démarrage du MAPAQ, l'UPA, les agents et agentes des villes-MRC, les SADC). Cependant, l'analyse a permis de dégager certains besoins :

- **Méconnaissance des services d'accompagnement à la consolidation et à la croissance des petites entreprises.** Les entreprises agricoles et agroalimentaires désirant consolider leurs activités ou souhaitant augmenter leur volume d'activités ont exprimé avoir rencontré des difficultés pour obtenir un accompagnement personnalisé, avec des professionnels compétents, capables de fournir des conseils pertinents et propres à leur entreprise. Ces entreprises soulignaient qu'elles se sentaient laissées à elles-mêmes. Ces entreprises rapportaient des difficultés pour l'accès à du financement de consolidation de projets déjà fonctionnels (et non pour de l'innovation) et pour l'achat d'équipements.
- **Méconnaissance des programmes de financement.** Selon les petites entreprises agricoles et agroalimentaires, le paysage des programmes de financement est complexe et en constante évolution. Par conséquent, il devient difficile de rester au courant des programmes et des services adaptés aux caractéristiques de leurs entreprises. Le besoin d'une personne-ressource compétente, capable de rassembler de manière concise et claire les divers programmes de financement offerts et leurs critères d'admissibilité a été exprimé. Les responsables d'entreprise ont mentionné que les conditions d'admissibilité aux financements sont souvent restrictives (par exemple, seuil de chiffres d'affaires) et les processus de soumission chronophages. Un accompagnement concret et personnalisé pour identifier les aides appropriées et offrir de l'aide pour la soumission de ces demandes était souhaité.
- **Besoin d'accompagnement sur cinq thèmes ciblés :** La commercialisation et la mise en marché (sur la façon d'attirer une clientèle et d'améliorer les ventes); l'intégration de nouvelles technologies (stratégies sur le Web et les réseaux sociaux pour la vente et les stratégies de gestion d'entreprise); l'évaluation de la qualité et de la durée de conservation des produits; la comptabilité et la gestion des affaires (notamment en phase de démarrage d'entreprise); ainsi que la conformité aux normes (afin de s'assurer de respecter les normes fiscales ou industrielles, surtout lors de nouvelles normes du MAPAQ). L'accompagnement personnalisé était souhaité, mais aussi les formations, les échanges en groupe et un répertoire d'expertises (par exemple, gestion des allergies).
- **Défis liés à l'obtention de financements pour le démarrage et l'achat de terres agricoles.** Plusieurs entrepreneurs souhaitant se lancer dans une nouvelle entreprise agricole disaient ne pas bénéficier de l'aide financière pour la relève, à cause de leur âge, qui dépasse le seuil accepté. Aussi, l'offre de terres restreinte et leurs coûts excessifs représentent un défi pour la nouvelle génération.

> *Il y a une complexité dans les processus de dépôt de projets [...] Le financement est parfois difficile [...] pour les entreprises en démarrage ou trop petites pour avoir des subventions. (9, F, RP, Gest-région)*
>
> *Les financements sont pour les grosses exploitations [...] je ne suis éligible à aucun financement du MAPAQ [...] C'est un frein qui est très grand. (21, M, ME, producteur)*
>
> *Je ne savais pas comment procéder pour savoir mon produit il est bon [pour] combien de temps? Qui va me le dire? [...] On ne le sait pas. (79, F, MA, service de traiteur)*
>
> *C'est très difficile de passer de l'artisanal [...] à l'étape [des gros volumes [...] C'est complexe, parce qu'il y a très peu de personnes [...] qui comprennent ce passage. (25, F, DC, transformatrice)*
>
> *On n'a pas tellement de support au niveau des technologies, des médias [...] (87, F, DC, productrice)*

4.8. Les défis de l'emploi dans le secteur agricole et agroalimentaire

Les entreprises font face à un manque de main-d'œuvre compétente et engagée durablement dans l'entreprise. Elles ajustent leur fonctionnement pour s'adapter (par exemple, fermeture certains jours, réduction des produits offerts ou du nombre de clients, et transition vers des activités requérant moins de main-d'œuvre). Cela est accentué par de jeunes talents qui quittent la région, ce qui crée un défi supplémentaire de rétention et de manque de relève. Plusieurs défis ont été mentionnés :

- **Manque de main-d'œuvre et de relève.** L'ensemble de la chaîne alimentaire est confronté à une pénurie de main-d'œuvre. En agriculture, les jeunes démontrent peu d'intérêt pour l'élevage, préférant l'agriculture maraîchère, et ils sont plus enclins à devenir propriétaires plutôt qu'ouvriers agricoles. Ces enjeux sont accentués par la saisonnalité (par exemple, le chômage en hiver) et compliquent le recrutement dans la période des récoltes. Cette situation génère un sentiment d'essoufflement. Dans le secteur de la transformation, des services de restauration et des épiceries, les entreprises rencontrent des difficultés pour recruter du personnel qualifié (par exemple, pour les postes de boulangerie et boucherie). L'augmentation des coûts de la main-d'œuvre exerce aussi une pression sur la rentabilité.
- **Besoin de mieux accompagner et de financer l'automatisation des processus pour les tâches répétitives.** Un meilleur soutien au financement des équipements permettant de robotiser les activités a été évoqué, comme des machines pour découper, nettoyer des ustensiles, ou porter des charges.
- **Besoin d'améliorer le soutien au recrutement par les entreprises.** Les participants et participantes ont recommandé de mieux faire connaître les services d'aide au recrutement et de faciliter leur accès. L'instauration d'une banque de travailleurs et de travailleuses, d'étudiants et d'étudiantes, de stagiaires et de bénévoles a été suggérée pour chaque secteur. Ces banques renforceraient l'accès à une main-d'œuvre forfaitaire, par l'entremise de coopératives de travailleurs. Pour diversifier les sources de recrutement, il a été suggéré d'explorer davantage les programmes de recrutement de travailleuses et travailleurs étrangers, ainsi que de personnes en réinsertion ou ayant des limites à l'emploi.

- **Besoin de renforcer l'attractivité du secteur agroalimentaire.** Il est apparu important de valoriser les métiers relevant de la production, de la restauration, de la transformation et de l'épicerie, au moyen de campagnes publicitaires valorisant leurs avantages (par exemple, la rémunération compétitive ou les possibilités de carrière) et d'offrir aux propriétaires d'entreprise des formations consacrées au recrutement. Il est également suggéré d'établir un programme d'incitation à l'emploi comprenant des solutions de transport et de logement (par exemple, la fourniture de véhicules), et des avantages (par exemple, des repas gratuits). Un tel programme viserait à contrebalancer la perception négative des conditions de travail (par exemple, les horaires contraignants) qui peuvent dissuader les candidatures.

> *On a un gros bassin de producteurs âgés [...] c'est un enjeu, la relève. (8, F, RP, Gest-région)*
>
> *Je commence à voir [...] des épiciers qui vendent leur commerce ou qui les ferment, parce qu'ils ne réussissent pas à trouver de relève. (125, M, TR, épicier)*
>
> *On a préféré réduire notre capacité d'accueil, puis rester avec notre équipe qui est formée, plutôt que d'embaucher du gros personnel pas qualifié. (90, F, DC, restauratrice)*
>
> *Ça fait 12 ans qu'on cherche un (type d'emploi), on n'en a pas trouvé. On voulait grossir, en partir une deuxième (compagnie) [...] mais on reste à un [...]. (71, F, MA, transformatrice)*
>
> *La robotisation [...] on en aurait vraiment besoin [...] on a tellement peu de main-d'œuvre, si on pouvait sauver deux-trois personnes à l'assemblage des plateaux [...]. (132, F, RP, service de traiteur)*

4.9. Le besoin de valoriser les entreprises engagées dans la production locale et l'achat local

Des initiatives sont mises en place dans la région afin de valoriser les entreprises engagées dans la production et l'achat local et d'encourager l'agrotourisme. Le recours aux identifiants Aliments du Québec, MIAM Mauricie (qui permet le repérage des produits mauriciens dans les commerces) et l'affichage des établissements sur des panneaux de signalisation étaient très appréciés des entrepreneurs. Certains événements (par exemple, Tournée des producteurs et Délices d'automne) mettant de l'avant les produits régionaux ont aussi été appréciés. Les entreprises ont partagé plusieurs constats et besoins :

- **Importance de la promotion de l'achat local et de l'agrotourisme par les villes-MRC.** Selon les entreprises, les discours négatifs sur l'agriculture, les produits locaux et la hausse des coûts de l'alimentation peuvent nuire à la promotion des produits régionaux. Dans ce contexte, il est apparu important que les villes-MRC s'engagent dans ce domaine. Des participants et participantes des villes-MRC ont souligné qu'il faudrait au moins une ressource par ville-MRC.
- **Manque de marketing des produits des entreprises agroalimentaires.** Les entreprises disaient rencontrer des difficultés à faire connaître leurs produits et leurs services dans leur territoire. Ce constat a été soulevé par plusieurs personnes à l'échelle de la région (producteurs et productrices, entreprises de transformation, services de traiteur, épiceries et gestionnaires) comme constituant un facteur limitant leur croissance. Plusieurs membres de la communauté ont aussi rapporté qu'il n'était pas facile d'être au courant des entreprises et produits offerts à proximité.
- **Importance de communiquer efficacement pour faire connaître les entreprises locales.** Les responsables d'entreprise et les citoyens et citoyennes ont mentionné l'importance de produire des publicités plus efficaces, en utilisant des journaux locaux (municipaux, MRC) et les réseaux sociaux (pages Facebook, sites Web) pour faire connaître les entreprises locales. Ils ont souligné l'importance de créer des événements pour se faire connaître du public, de même que de concevoir des répertoires d'entreprises agroalimentaires par secteur et des plateformes de vente en ligne. Il a été recommandé d'établir des itinéraires mettant en valeur la gastronomie locale, y compris les fermes pratiquant l'auto-cueillette, les microbrasseries, etc., et d'en faire la promotion.
- **Importance de donner de la visibilité et de valoriser les entreprises et les organisations engagées dans l'achat local.** Cela pourrait se faire en mettant de l'avant les entreprises utilisant des ingrédients régionaux (par exemple, une étiquette ou le nom de la ferme inscrit à côté du nom du plat). Il serait aussi possible de le faire en incitant les organisations publiques à acheter localement ou auprès d'entreprises utilisant des produits régionaux (par exemple, pour des événements).

> *Il y a [...] un manque de visibilité supralocale de nos initiatives [...] deux villages plus loin et on ne sait pas trop ce qui se fait [...] les initiatives pourraient être un peu mieux diffusées (1, F, MA, Gest-région)*
>
> *Pour la « top priorité » [...] je verrais vraiment l'amélioration de la communication. [...] je ne savais même pas qu'il y avait des dindons à Saint-Luc [...] une bleuetière. (64, F, DC, citoyenne engagée)*
>
> *D'avoir des listes de vraiment toutes les entreprises [...] que ce soit plus simple [...] toutes ces entreprises qui font des pommes de terre [...] ces entreprises-là font des fraises (135, F, MA, productrice)*
>
> *Le MIAM Mauricie (certification) [...] nous donne une belle visibilité [...] ça nous donne un bon coup de main. [...] On est chanceux d'avoir ça ! (126, M, ME, transformateur)*
>
> *Ça pourrait être le simple « sticker » sur un sandwich « je mange local », parce qu'il est conçu avec des produits locaux [...] chez ma clientèle (125, F, ME, restauratrice)*

5. ENJEUX ET BESOINS LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX

5.1. Des préoccupations liées à la réduction des émissions de GES

Plusieurs propriétaires d'entreprise disent être préoccupés par les émissions de gaz à effet de serre, notamment concernant les distances parcourues pour la livraison, l'approvisionnement en produits internationaux plutôt que régionaux et la sensibilisation croissante aux bénéfices environnementaux de l'alimentation végétale.

- **Les distances parcourues pour les activités de transport et de livraison.** Les participants et participantes ont souligné le manque d'efficacité des dispositifs de transport et de livraison. Les responsables d'entreprise mentionnaient effectuer indépendamment leurs livraisons sur des parcours semblables, alors qu'il serait possible de coordonner ces déplacements. L'électrification des véhicules de livraison a aussi été évoquée. Le manque d'abattoirs certifiés dans la région et de cuisines de transformation à proximité oblige les producteurs et productrices à transporter leurs produits sur de longues distances. Les recommandations proposaient d'instaurer un dispositif partagé de livraison performant et des centres de transformation certifiés à proximité.
- **Les prix des produits internationaux ayant parcouru de longues distances plus attractifs que ceux des produits locaux.** De nombreuses entreprises disaient rencontrer des difficultés pour s'approvisionner localement tout en restant compétitives en matière de prix, ou ne pas pouvoir le faire. Par conséquent, les entreprises sont plus portées à se tourner vers des produits internationaux, ce qui entraîne des transports sur de longues distances.
- **Les aliments à base de plantes comme moyen pour réduire l'impact environnemental de l'alimentation.** Des producteurs et productrices, des propriétaires de restaurant et des citoyens et citoyennes rapportaient avoir été sensibilisés aux bienfaits de l'alimentation végétale pour réduire l'empreinte environnementale de l'agriculture et diminuer les émissions de gaz à effets de serre. Des citoyens et citoyennes ont notamment proposé de mettre en valeur les offres alimentaires végétariennes/végétaliennes dans la région et en créant un circuit touristique mettant en avant les options végétales dans la région.

Transporter la matière d'un point A à un point B, c'est des coûts, c'est aussi des gaz à effet de serre [...] en Mauricie, comme c'est plus grand, donc le transport est plus difficile. (15, F, RP, matières résiduelles)

Si je fais une livraison de produits, une fois par mois chez un distributeur, plutôt que [moi-même] une fois par semaine [...] on vient de limiter un gros paquet de gaz (126, M, ME, transformateur)

On a à peu près tous les mêmes clients, puis on est tous en train de passer notre temps à livrer, ça serait bien [...] quelque chose de coordonné [...] on achète un camion électrique, qui a 0 gaz à mettre dedans, puis qu'on paye une personne qui fait la livraison 35 h par semaine. (25, F, DC, transformatrice)

Ici [...] il n'y a pas d'abattoir. [...] ces producteurs qui doivent se déplacer, brûler du gaz, alors qu'il y a des initiatives qui existent, dont l'abattage de proximité. (70, M, MA, Gest-MRC)

L'agneau de Nouvelle-Zélande a fait deux fois le tour de la Terre pour arriver ici et il est [...] moins cher que celui qui a poussé dans ta cour. C'est ça les changements climatiques. (131, M, TR, producteur)

On parle aussi beaucoup de végétalisation [...] on arrive à semer des graines à ce niveau-là, pis à avoir des changements qui s'opèrent sur les menus. (128, F, RP, service de traiteur)

5.2. Le besoin de soutenir les initiatives de réduction des emballages et des ustensiles à usage unique

Les participants et participantes des secteurs de la production, de la transformation, de la restauration et des services de traiteur ont exprimé leurs préoccupations quant à la quantité de déchets générés par leurs entreprises. Ils ont mentionné leur souhait de contribuer à la réduction des emballages jetables, ainsi qu'au virage vers des matériaux biodégradables et des produits en vrac. Cependant, des défis persistent :

- **Défis de la gestion des matières résiduelles, notamment pour les nouveaux entrepreneurs.** Les premières années d'une entreprise sont généralement consacrées à la gestion opérationnelle, laissant peu de temps aux initiatives écologiques. Les responsables d'entreprise ont mentionné qu'il était parfois difficile de trouver le temps nécessaire pour analyser leurs pratiques et mettre en œuvre des changements concrets. Des services d'accompagnement spécialisés pour chaque secteur d'activité pourraient faciliter l'identification des pratiques à prioriser et leur financement (par exemple, le financement des SADC pour l'abandon des plastiques à usage unique et l'achat de contenants pour le tri et la récupération).
- **Le coût élevé et les difficultés d'approvisionnement concernant les solutions de rechange aux emballages en plastique.** Les solutions écologiques, telles que des emballages et des ustensiles biodégradables, tendent à être plus chères que les options usuelles, ce qui peut rendre difficile leur adoption, en particulier par les petites entreprises. De plus, les fournisseurs de ces produits rencontrent parfois des difficultés pour répondre aux demandes grandissantes des entreprises, à cause des nouvelles réglementations gouvernementales sur les plastiques à usage unique. La clarté des informations fournies par les fournisseurs sur leur site de vente (par exemple, sur les composants de l'emballage) ainsi que les possibilités de personnalisation des emballages (par exemple, avec la marque de l'entreprise) sont aussi des leviers du changement.
- **Les épiceries se sentent peu soutenues pour développer des activités en matière de consigne et une offre d'aliments en vrac.** Les épiciers et épicières ont souligné que les espaces de stockage limités dans leurs magasins rendaient difficile la gestion des produits consignés et qu'ils regrettaient de ne pas avoir reçu un soutien

efficace par rapport à cet enjeu. Les participants et participantes ont aussi expliqué que le secteur de la vente en vrac a beaucoup souffert de la pandémie de COVID-19, en raison des préoccupations liées à l'hygiène et parce qu'il s'agit d'un secteur très peu soutenu. Les épiceries spécialisées (par exemple, en produits locaux et en vrac), notamment, ont essuyé de lourdes pertes.

L'élimination du plastique à usage unique est un enjeu [...] en restauration [...] parce que le virage vert, oui, mais c'est pas le même prix [...] ça me coûte le double. (89, F, SH, service de traiteur)

On a vraiment passé au peigne fin les produits qu'on achetait [...] pour les migrer vers un produit qui va être compostable ou permis par la loi de plastiques à usage unique [...] (132, F, RP, service de traiteur)

Les gouvernements ne veulent plus de pailles en plastique [...] ils veulent implanter ça à toute la province, mais ils (les fournisseurs) ne sont même pas capables de répondre à nous, un petit restaurant [...] qui veut être vraiment écolo [...] la demande est trop forte. (124, F, TR, restauratrice)

Un des gros problèmes, c'est l'espace [...] si je reprends le verre [...] le plastique [...] le métal pour les cannes [...] l'aluminium pour les canettes de bière [...] ça commence à faire beaucoup à stocker [...] avec des fréquences de ramassage qu'on ne saura pas ça ira à quand. (82, M, ME, épicier)

Le vrac, je m'étais lancé [...] puis j'ai vu une grosse diminution dans les deux dernières années [...] la notion de salubrité, les gens ont eu peur avec ça lorsque la pandémie est arrivée (80, M, SH, épicier)

5.3. Le déploiement des initiatives de lutte contre le gaspillage alimentaire

Les participants et participantes ont paru être sensibilisés à l'enjeu du gaspillage alimentaire. Plusieurs initiatives de lutte contre le gaspillage alimentaire sont déployées à l'échelle des entreprises et des organismes communautaires. Des suggestions ont été émises pour renforcer les initiatives dans ce domaine.

- **Besoin de renforcer les programmes visant à glaner les surplus agricoles.** Plusieurs fermes de la région participent à des programmes de dons des surplus agricoles pour que ces derniers soient distribués aux organismes communautaires et aux membres de la communauté. Pour optimiser ces initiatives, il a été recommandé que ces fermes aient accès à davantage d'équipements (par exemple, de grands frigos de stockage et des congélateurs, du matériel professionnel de congélation et de mise en conserve) et de mieux informer la population au sujet de ces programmes. Le manque de temps et de personnel pour la coordination des activités de glanage et des bénévoles a aussi été mentionné. Les personnes œuvrant dans le secteur de la transformation ont également exprimé leur souhait d'avoir plus facilement accès à ces surplus alimentaires et de contribuer à leur transformation.
- **Besoin de poursuivre les initiatives de réduction du gaspillage dans les épiceries.** Par exemple, des organismes communautaires reçoivent des dons d'aliments non commercialisables (par exemple, par le biais du programme de récupération en épicerie porté par Moisson Mauricie/Centre-du-Québec). Des méthodes telles que l'emballage sous vide sont aussi utilisées pour prolonger la fraîcheur des aliments ainsi que la transformation des aliments frais approchant leur date limite. Il a été recommandé de créer davantage d'initiatives visant à faciliter l'accès de la population aux surplus alimentaires des commerces (par exemple, en offrant des rabais plus importants sur les produits).
- **Besoin de soutenir les efforts des restaurants et des services de traiteur pour la réduction du gaspillage.** La gestion du gaspillage alimentaire s'est révélée complexe pour certains services de restauration, principalement en raison d'un manque d'espace de stockage et de main-d'œuvre. Plusieurs entreprises collaborent avec des organismes pour redistribuer leurs surplus (par exemple, La boucle des restaurateurs). Plusieurs réutilisent également leurs surplus de manière créative (par exemple, les nouvelles recettes). Cependant, ils rencontrent des difficultés pour identifier les meilleures stratégies d'optimisation des surplus (par exemple, en se dirigeant vers l'alimentation animale, comme avec la drêche, ou vers la fertilisation des champs). Il a été recommandé de soutenir davantage ces efforts.

Les producteurs ont les mêmes surplus [...] Ils cognent aux portes des groupes communautaires [...] certains groupes doivent refuser [...] on a des problèmes pour stocker. (76, F, SH, Gest-MUN)

[Avec] les glanages [...] les produits [...] ne vont pas à la poubelle. (65, F, SH, citoyenne engagée)

[Quand] on a un surplus de boîtes à lunch, on va les porter à des organismes. Donc [...] le produit ne se perd pas [...] pas de gaspillage alimentaire. (124, F, TR, restauratrice)

Le gaspillage alimentaire, on jette beaucoup d'argent en jetant les aliments [...] multiplier le soutien aux institutions, les informer de ces moyens qui existent. (128, F, RP, service de traiteur)

Qu'il y ait un endroit qui serait plus pour la transformation alimentaire [...] qui récupère les denrées alimentaires, pour transformer de manière industrielle. (15, F, RP, matières résiduelles)

5.4. Le défi de l'adaptation aux répercussions des changements climatiques sur les récoltes

Les producteurs et productrices ont souligné qu'ils étaient de plus en plus confrontés aux répercussions des changements climatiques sur les récoltes et qu'ils rencontraient des difficultés pour s'y adapter.

- **Les changements climatiques entraînent des conséquences de plus en plus préoccupantes pour l'agriculture.** La variabilité climatique accrue entraîne des phénomènes tels que des épisodes de précipitations excessives ou de sécheresses prolongées ainsi que des gels tardifs et imprévus en saison. Ces conditions météorologiques extrêmes peuvent endommager les cultures et réduire les rendements.
- **Besoin de repenser les méthodes de culture.** Les producteurs et productrices reconnaissaient devoir repenser leurs méthodes de protection des cultures et d'extension de la période de récolte (par exemple, par des serres, tunnels ou couvertures flottantes) et avoir à se réorienter vers des variétés mieux adaptées aux conditions climatiques. Cependant, ils soulignaient que cette adaptation nécessite des investissements financiers et techniques importants qu'ils ont de la difficulté à mobiliser.
- **Les normes gouvernementales en matière d'environnement peuvent avoir des répercussions majeures sur les exploitations agricoles.** Certaines politiques, comme l'interdiction soudaine de cultiver des terres inondables, peuvent mettre en péril les exploitations agricoles existantes. Les participants et participantes ont l'impression que les décisions sont prises par des personnes sans connaissance approfondie de la réalité agricole, et que l'agriculture est souvent mal comprise dans les débats environnementaux des ministères.

L'année passée, on a eu un été [...] horrible. Il y a eu de la pluie [...] du froid [...] des sécheresses [...] il mouille pendant trois semaines [...] Les plantes capotent. (131, M, TR, producteur)

J'aimerais ça avoir une serre, mais [...] c'est des investissements de base tellement énormes, qui sont irréalistes pour moi [...] je peux pas me permettre [...] (80, F, ME, productrice)

Ce que je souhaiterais [...] c'est que le problème de changements climatiques se termine puis qu'on ait des saisons de récolte normales, qu'on vive pas de sécheresse, qu'on vive pas de pluies diluviennes, que nos agriculteurs retrouvent les températures et les conditions favorables pour poursuivre leurs récoltes et qu'il y ait pas de découragement (69, F, MA, Gest-MRC)

Tous les terrains qui étaient en secteurs inondables, qui ont été cultivés depuis toujours, à partir de cette année, l'environnement fait « c'est terminé, il n'y en a plus », mais il y a des gens là dessus que ça constitue 80 % de leur territoire agricole ! (131, M, TR, producteur)

5.5. Le virage difficile vers l'agriculture biologique

Le virage des entreprises vers l'agriculture biologique est un processus long et complexe, nécessitant des changements structurels, techniques et financiers. Cette démarche suscite des hésitations dans le milieu agricole, pour plusieurs raisons :

- **Processus complexe et coûteux pour l'obtention d'une certification biologique.** Les exigences strictes associées à cette certification et les coûts élevés pour l'obtenir constituent un obstacle majeur pour les petits producteurs qui souhaitent adopter des méthodes biologiques. Ces coûts supplémentaires se répercutent sur le prix des produits, ce qui peut décourager l'approvisionnement local. La réduction de ces coûts est essentielle pour la migration des entreprises de production agricole vers des pratiques agroécologiques.

- **Lourdeur administrative des processus d'application et de suivi de la certification biologique.** Ces démarches requièrent beaucoup de temps, d'énergie et de compétences et peuvent dissuader les producteurs et productrices d'obtenir une certification. Face à ces contraintes, ces derniers préfèrent se fier à la relation de confiance établie avec leur clientèle. Cela encourage la population à consommer leurs produits, même s'ils ne sont pas certifiés bio.

- **Coûts élevés de la transition vers l'agriculture biologique.** Cette transition exige l'acquisition d'équipements, des modifications d'infrastructures et une adaptation à de nouvelles techniques, ce qui entraîne des coûts élevés. Elle nécessite également des compétences et des connaissances techniques différentes de celles associées aux méthodes habituelles. Il faudrait aussi former et accompagner les producteurs et productrices. Ces dépenses sont difficiles à supporter pour les petites exploitations, qui font déjà face à d'importantes contraintes économiques. De plus, cette transition peut prendre plusieurs années avant de générer des bénéfices, en particulier lorsque le drainage, le labour intensif et l'utilisation de produits chimiques ont été longtemps privilégiés.

- **Besoin de plus de mesures incitatives à l'agroécologie dans le secteur agricole.** Les producteurs et productrices engagés dans des pratiques agroécologiques et favorisant une production vendue localement ne se sentaient pas assez valorisés et considéraient ne pas recevoir assez d'incitatifs de la part des organisations régionales. Un engagement plus clair du gouvernement et des fonctionnaires était aussi attendu pour encourager les initiatives environnementales. Ainsi, les entreprises se sentiraient encouragées à adopter des méthodes plus durables.

Un producteur agricole, de virer bio [...] ça va coûter 1,8 million [...] Il va rester dans le conventionnel [...] les agronomes lui ont dit [...] « Mets tel insecticide, tel pesticide », mais il n'a plus le choix, parce que son champ est mort! [...] Ils n'ont aucun bénéfice à faire ce changement (131, M, TR, producteur)

Il y a beaucoup de producteurs bio qui abandonnent le bio à cause du prix de la certification [...] soit c'est le producteur qui l'absorbe, soit qu'on le met sur les prix des produits [...] (80, F, ME, productrice)

Les mégaporcheries [...] peuvent annuler beaucoup d'efforts qu'on fait à plus petite échelle. Il faut être vigilant [...] la grande industrie qui se faufile dans les failles légales. (57, M, TR, citoyen engagé)

Pour mon besoin personnel [...] je faisais affaire avec la maraîchère (ferme bio) [...] mais pour le commerce, je ne peux pas [...] augmenter mon prix du double. (89, F, SH, service de traiteur)

6. ENJEUX ET BESOINS LIÉS À LA GOUVERNANCE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE RÉGIONAL

6.1. Le manque de ressources de concertation et de développement du système alimentaire dans les villes-MRC

En ce qui concerne le développement du système alimentaire, les villes-MRC sont mobilisées et des stratégies sont utilisées, y compris la mobilisation d'agents et agentes agroalimentaires/de développement du territoire (par exemple, qui offrent des conseils sur les subventions et les pratiques entrepreneuriales), la mise sur pied de Plans de développement de la zone agricole (PDZA déployés pour établir les objectifs et les priorités pour promouvoir l'agriculture), des activités de formation et de maillage (par exemple, les communautés entrepreneuriales) et la collaboration avec d'autres organisations de la même échelle territoriale (par exemple, la SADC). Malgré la mise en place de ces stratégies, des défis persistent.

- **Écart entre le nombre d'agents et agentes de développement à l'échelle des villes-MRC et le nombre de projets à coordonner.** Les personnes rencontrées ont rapporté un manque de personnes-ressources à l'échelle des villes-MRC, ce qui avait des conséquences sur les projets développés en collaboration, le soutien pour les financements, la visibilité accordée aux entreprises locales et du point de vue des communications. Selon les responsables d'entreprise et d'organisations publiques et communautaires, le manque d'agents et d'agentes des villes-MRC les contraints à assurer une grande variété de tâches pouvant compromettre leur capacité à assurer le suivi des projets et à répondre aux besoins des entreprises. Ils regrettaient le manque de temps des agents et agentes des villes-MRC pour concrétiser des projets, à la suite de l'identification de besoins (par exemple, établir un dispositif de livraison en commun). Les participants et participantes ont souligné l'importance d'avoir des personnes compétentes pouvant fournir un soutien efficace aux responsables d'entreprise. Il était également considéré que les mouvements de personnel perturbaient la continuité des projets.
- **Besoin de renforcer la planification stratégique du système alimentaire à l'échelle des villes MRC.** Il a été recommandé de renforcer cette planification, coordonnée par une ressource dédiée, pour définir les priorités en matière de système alimentaire. Les gestionnaires des villes-MRC soulignaient l'ampleur du travail que requiert la coordination, la mise en œuvre et surtout le suivi étroit des actions d'un PDZA et sa mise à jour continue, afin d'intégrer des enjeux émergents. Il était recommandé d'explorer la création de communautés nourricières à l'échelle des villes-MRC, pour une planification mobilisant l'ensemble des parties prenantes du système alimentaire local, y compris les commerces, les membres de la communauté et les groupes communautaires.

Un agent de développement, ça a vraiment le dos large [...] à la MRC on en a juste un [...] il fait beaucoup de choses, mais justement, c'est peut-être trop. Faut [...] des ressources qui font moins de choses, mais qui les font mieux. (3, F, DC, Gest-MRC)

Il n'y a absolument rien [...] pour le secteur agricole. Quand tu appelles à la Ville pour des demandes, pour faire des permis, ils n'ont pas cette expertise-là. (131, M, TR, producteur)

On a un PDZA [...] des belles pistes d'action sauf qu'il y a personne à la ville qui le porte [...] des choses qui ne se mettent pas en place parce qu'on [...] n'a pas assez de ressources (73, F, SH, Gest-MUN)

Le volet communautaire, économie sociale, c'est des volets qui ont été négligés dans le passé [dans les PDZA] [...] il va y avoir des mises à niveau à ce sujet-là. (31, F, ME, Gest-MRC)

Il y a un programme du MAPAQ [PDCN, Plan de développement d'une communauté nourricière] [...] qui pourrait nous aider à mener vers une politique alimentaire du territoire. (73, F, SH, Gest-MUN)

6.2. Les défis de la concertation en sécurité alimentaire dans les villes-MRC

Des tables de concertation en sécurité alimentaire sont établies dans les villes-MRC, regroupant divers organismes. Les participants et participantes reconnaissaient l'importance d'établir des tables puissantes, dynamiques et inclusives. Cependant, ces concertations étaient souvent confrontées à un manque de leadership clair par une personne disponible, au manque de temps des organismes et au roulement des membres nuisant aux projets. Des recommandations ont été formulées :

- **La personne responsable de la concertation doit être clairement identifiée et disponible pour la réalisation de ce mandat.** Il importe de s'assurer que cette personne ait un poste attractif et pérenne pour favoriser son maintien dans le temps et son leadership sur le territoire. Un financement consacré à cette ressource était recommandé. L'important n'était pas à qui était attribué le mandat (par exemple, organisme communautaire ou comité du territoire), mais d'avoir une personne désignée responsable.
- **La concertation devrait favoriser la participation d'une large diversité d'acteurs et d'actrices.** Les membres devraient s'assurer d'établir les rôles et les responsabilités de chaque personne concernée ainsi que les modalités de fonctionnement de la concertation, d'effectuer une analyse de la situation actuelle et des priorités, et de préciser la vision et les objectifs de la concertation. Ces éléments étaient décrits comme étant essentiels pour optimiser les retombées des concertations. Il a parfois été recommandé d'inclure également des personnes en développement économique, en agrotourisme, ainsi que des représentants ou représentantes d'entreprises.
- **Besoin de mécanismes de communication améliorés entre les membres d'une concertation.** Les participants et participantes rapportaient que les concertations n'investissaient souvent pas assez d'efforts pour établir des mécanismes de communication interne plus efficaces entre les membres de la concertation (par exemple, sur les services qu'ils offrent et leurs projets en cours).
- **Défi pour trouver des porteurs de projet.** Il est apparu difficile d'identifier des personnes ou des organismes prêts à mener à terme des projets découlant des concertations en sécurité alimentaire. Le manque de main-d'œuvre, la difficulté d'accès à des financements pérennes, le manque de disponibilité des organismes pour participer aux rencontres et la trop grande sollicitation des organismes pour participer à diverses concertations empêchent les organismes de contribuer pleinement au développement de projets, surtout depuis la pandémie de COVID-19. Selon les participants et participantes, en l'absence d'un porteur de projet clair, personne n'a la responsabilité du projet, ce qui freine la progression du projet.

> *Un autre frein [...] sur les tables de concertation [... c'est] la difficulté à avoir des porteurs de projets. Il y a un essoufflement dans les organismes communautaires. [...] Au niveau de la concertation, c'est [...] difficile pour démarrer des nouveaux projets. Ça revient souvent : « Pourquoi on parle des nouveaux projets? On pourrait continuer ceux qui ont déjà pris leur envol! » (53, F, TR, Gest-région)*
>
> *S'il n'y a pas de personne attitrée payée pour faire la gestion [...] ça (l'initiative de collaboration) finit par planter [...] Ils n'ont pas nécessairement le temps [...] Puis, finalement, c'est les mêmes qui finissent par tenir ça à bout de bras, et ça fonctionne plus ou moins. (85, F, RP, grossiste/transport)*
>
> *Il faudrait [...] des mécanismes de concertation qui sont peut-être plus efficaces [...] qui permettent d'assurer un meilleur suivi [...] les mécanismes de communication qui pourraient être travaillés aussi pour s'assurer que l'information est bien transmise. (40, F, LT, Gest-MUN)*
>
> *On parle [...] de vision commune. Si on demande « c'est quoi la vision commune au niveau de la sécurité alimentaire? », je serais curieuse de voir si elle est si commune que ça! (40, F, LT, Gest-MUN)*

6.3. Le manque de promotion et d'accompagnement des initiatives citoyennes

Les citoyens et citoyennes et les gestionnaires d'organisations locales reconnaissaient l'importance des initiatives citoyennes et de leurs contributions à la vitalité des territoires, aux liens sociaux et à des pratiques durables en relation avec l'agriculture et l'alimentation. Cependant, ils ont aussi souligné le fait que ces initiatives rencontrent des difficultés pour se concrétiser et se maintenir dans le temps :

- **Besoin d'une personne-ressource pour promouvoir et accompagner les initiatives citoyennes dans les villes-MRC.** Les citoyens et citoyennes ainsi que les gestionnaires des villes-MRC ont souligné l'importance d'établir des services de proximité visant à encourager et à accompagner les initiatives citoyennes (par exemple, participation dans les fermes à proximité, cuisines collectives). Les participants et participantes rapportaient qu'actuellement, cela ne faisait pas encore partie des pratiques usuelles et qu'il n'y avait souvent tout simplement aucun financement consacré à ces projets. Le manque de procédures claires rendait aussi les démarches particulièrement complexes pour les membres de la communauté. Ce manque de soutien démotivait les citoyens et citoyennes (travaillant souvent déjà à temps plein) à s'engager dans de telles initiatives. Les villes-MRC mentionnaient se concentrer surtout sur des consultations citoyennes dans des projets d'urbanisme et de développement urbain.
- **Besoin de clarifier les modalités optimales de financement des initiatives citoyennes.** Les citoyens et citoyennes ainsi que les gestionnaires d'organisations publiques ont rapporté qu'il était souvent difficile d'attribuer des fonds à des initiatives citoyennes et de réaliser la gestion des dépenses, considérant que ces fonds ne peuvent pas être transmis directement à des membres de la communauté et qu'ils doivent nécessairement être gérés par des organismes locaux (par exemple, par les municipalités et les OBNL). Cet aspect lié à la gestion des fonds a été présenté comme constituant un irritant important.
- **Besoin d'encourager la participation des jeunes et le bénévolat.** Les citoyens et citoyennes ont souligné la faible participation des jeunes aux initiatives citoyennes. Il a été noté que les consultations publiques ne les attirent pas, en raison d'un manque de sensibilisation ou d'intérêt pour ces questions. Cet enjeu, accentué par le vieillissement de la population dans la région, crée un déséquilibre dans les voix représentées et les besoins exprimés. Cela nuit aussi à la pérennité à long terme de ces initiatives.

Le plus grand frein qu'on voit [...], c'est au niveau [...] du manque de ressources pour l'accompagnement des initiatives citoyennes [...] on pourrait développer un peu plus ce volet [...] c'est ce qu'on compte faire chez nous. (1, F, MA, Gest-région)

Il y a très peu d'ouverture du côté de la municipalité pour [...] des projets citoyens qui ont rapport avec l'alimentation. C'est très difficile de faire valoir une idée, puis qu'elle se rende au conseil municipal. (66, F, DC, citoyenne engagée)

Pour soutenir des initiatives citoyennes, on est super partants. On a une ressource à l'interne qui travaille avec ce type de projets-là, mais le financement à un particulier, ben malheureusement, c'est plus un financement à une organisation (OBNL). (44, F, LT, Gest-MUN)

Il y a beaucoup de population vieillissante, puis je me rends compte que ceux qui participent aux consultations publiques, c'est les personnes plus âgées. (67, M, SH, citoyen engagé)

Il (le coordonnateur à la participation citoyenne) est plus exploité dans un contexte [...] d'implantation ou de modification d'urbanisme [...] mais beaucoup moins à un niveau social. (45, F, TR, Gest-MUN)

6.4. Le besoin de renforcer les capacités de développement de projets à l'échelle régionale

À l'échelle régionale, plusieurs organisations offrent des services d'accompagnement et des possibilités de collaboration et de maillage pour le développement de projets collectifs et structurants, dans les secteurs économique (par exemple, Arterre, SADC, Innovation et Développement économique Trois-Rivières, Économie du savoir Mauricie, UPA) et social (par exemple, Cultive le partage, Démarche mauricienne). Cependant, des défis entravent ces initiatives.

- **Des entrepreneurs découragés par le manque d'aboutissement des projets collaboratifs.** Les mécanismes faisant en sorte que les organisations prennent le leadership pour le développement de nouveaux projets collaboratifs étaient perçus comme étant défaillants. D'après les participants et participantes, les expériences passées de collaboration et de concertation qui n'ont pas abouti ont généré de la méfiance et du scepticisme chez les responsables d'entreprise, ce qui rend difficile la mise en place de nouvelles initiatives. Ces événements passés ont abouti à des listes d'enjeux, mais le manque de personnes ou d'organisations capables de prendre en charge ces enjeux et de mettre en œuvre des initiatives pour les résoudre a dilué les effets de ces collaborations. Le manque de suivi, de communication des résultats et de transparence était aussi regretté.
- **Souhait d'une initiative qui rassemble l'ensemble des parties prenantes du système alimentaire à l'échelle régionale.** Il était recommandé de désigner un organisme ayant une responsabilité claire pour mettre en œuvre une planification stratégique et des actions concertées à l'échelle régionale, se coordonnant aux villes-MRC. Tant les gestionnaires que les responsables d'entreprise ont exprimé le besoin d'avoir un lieu réunissant l'ensemble des parties prenantes (par exemple, le secteur privé, public ou communautaire), afin de faciliter la collaboration et la coordination.
- **Besoin de plus d'espaces dédiés à la collaboration à l'échelle régionale.** Comme les préoccupations des villes-MRC peuvent se ressembler, il a été recommandé de renforcer les collaborations à l'échelle de la région, afin de développer des projets collectifs, d'étendre les initiatives prometteuses et d'améliorer la visibilité des entreprises locales sur le plan régional. Les participants et participantes ont souligné les risques de travailler en silo tout comme ceux de dupliquer les efforts.

Depuis plusieurs années, il y a eu plein de portraits [...] plein de rencontres [...] il n'y a jamais personne qui est imputable que tout ça soit mis en place. [...] personne le prend en charge [...] il y a aucun échéancier [...] rien de concret [...] pas d'éléments mesurés. (25, F, DC, transformatrice)

Ils (les entrepreneurs) sont débordés [...] des rencontres de concertation, ils en ont tellement vu [...] puis ça n'a rien donné, ça fait que là, ils veulent plus (y participer). (9, F, NA, Gest-région)

Arrêter de travailler en silo [...] de répéter [...] de recommencer à chaque fois que les ressources changent [...] asseoir des bases solides pour mettre en place des projets porteurs concrets (24, F, DC, productrice)

J'ai une entreprise [...] on est super occupés [...] un développement régional à l'unisson avec des bonnes idées qui s'y mettent en branle [...] ça prend des agents de développement. (71, F, MA, transformatrice)

On a plusieurs organisations qui s'occupent de toutes sortes de développements en alimentaire. Mais je ne pense pas qu'il existe quelque chose qui rassemble tout ce beau monde-là, puis qui serait en mesure de faire connecter privé, public et associations. (71, F, MA, transformatrice)

7. CONCLUSIONS TIRÉES DE CETTE ÉTUDE

La consultation effectuée dans la région de la Mauricie a permis de favoriser des discussions avec les parties prenantes, y compris des citoyens et citoyennes, et s'est focalisée sur les enjeux et les besoins du système alimentaire mauricien. Cette consultation a été menée auprès de 137 personnes rencontrées de septembre à juin 2023, dont 56 gestionnaires d'organisations publiques et communautaires, 48 citoyens et citoyennes et 33 responsables d'entreprise et leurs représentants et représentantes. Ces personnes venaient des villes-MRC de Trois-Rivières, Shawinigan, Maskinongé, Des Chenaux, La Tuque et Mékinac. Des démarches parallèles sont également en cours pour établir un portrait des enjeux rencontrés par les systèmes alimentaires de Wemotaci et d'Obedjiwan. Au total, 23 enjeux et besoins principaux ont été exprimés par les personnes rencontrées. L'analyse de ces enjeux et besoins par l'équipe de recherche a permis de dégager 12 priorités directement liées au système alimentaire de la Mauricie et qui faisaient consensus parmi les participants et participantes. Ces résultats sont récapitulés dans la figure 1 et dans le tableau1 (p. 12). Des études complémentaires pourraient être menées afin de préciser les pratiques les plus efficaces par rapport aux priorités suggérées.

Sur le plan de la gouvernance :

1. **Établir un organigramme clair des concertations du système alimentaire mauricien et soutenir les projets qui en découlent.** Actuellement, les gestionnaires d'organisations publiques et communautaires manquent souvent d'interlocuteurs à l'échelle des villes-MRC pour organiser la concertation sur le système alimentaire (ou organiser la concertation des initiatives agroalimentaires et des initiatives en sécurité alimentaire, car ces deux fonctions sont le plus souvent séparées). Il a été décrit que cette situation avait été exacerbée par la pandémie de COVID-19 et la pénurie d'emplois. Pour y remédier, il est recommandé d'assigner des mandats propres à la concertation du système alimentaire dans chaque ville-MRC, avec des personnes-ressources disponibles pour ces tâches. La planification et la coordination seraient ainsi renforcées à l'échelle régionale. De plus, il est conseillé de mettre en place des mécanismes de financement pour les projets issus des concertations. La nécessité de telles actions est corroborée par des recherches et interventions publiées dans la littérature scientifique et organisationnelle, comme le montrent deux synthèses de notre équipe (Guillaumie et coll., s. d.; Rabialahy et coll., 2022).

2. **Convenir d'une vision d'avenir commune.** Bien que les personnes consultées aient partagé une vision d'avenir plutôt convergente du système alimentaire mauricien, dont les cinq piliers d'un système alimentaire durable (sécurité alimentaire, prospérité des entreprises, protection de l'environnement, de la souveraineté alimentaire autochtone et gouvernance efficace), des participants et participantes ont regretté l'absence d'une vision commune « officielle » pour orienter, légitimer et coordonner les efforts. Des études sur l'impact collectif, telles que celles de Ennis et Tofa (2020) et Kania et Kramer (2011), soulignent l'importance d'une collaboration intersectorielle et d'un engagement collectif pour s'attaquer à des enjeux complexes et créer des effets significatifs pour la population. Il faut également des leaders motivés, un plan d'action partagé, un système d'évaluation commun, une communication constante, une infrastructure de soutien et des actions concrètes. Les initiatives portées en Mauricie s'inscrivent déjà dans cette perspective et seraient renforcées en s'arrimant dans une vision d'avenir commune. Les données disponibles sur les pratiques de gouvernance des systèmes alimentaires régionaux viennent confirmer ce constat (Guillaumie et coll., s. d.; Rabialahy et coll., 2022). La formulation collaborative d'une vision d'avenir serait une première étape permettant aux parties prenantes de définir les aspirations régionales et pourrait mener, dans une étape ultérieure, à la formulation d'un plan stratégique avec des objectifs et des actions (Rabialahy et coll., 2022; Faucher, 2014).

3. **Promouvoir et accompagner davantage les initiatives citoyennes**. Tant les gestionnaires d'organisations publiques et communautaires que les citoyens et citoyennes ont exprimé le souhait que les initiatives citoyennes soient davantage

valorisées dans le système alimentaire mauricien. Il était recommandé de désigner des gestionnaires des villes-MRC qui puissent agir comme ressources pour ces initiatives, avec du temps dédié et une formation appropriée, notamment pour encourager la participation des jeunes et des populations vulnérables. Des comités citoyens pour l'alimentation pourraient également être formés à l'échelle des villes-MRC pour influencer et contribuer aux concertations territoriales. La littérature scientifique souligne les avantages de la participation citoyenne, tels que la représentation des besoins communautaires, le renforcement de la démocratie locale, la sensibilisation aux enjeux alimentaires et la réduction des inégalités, en incluant les voix des groupes vulnérables (Gravina et coll., 2021; Irvin et Stansbury, 2004; Oakden et coll., 2021; Pomeroy et coll., 2017; Voß et Amelung, 2016). Pour encourager cette participation, il est recommandé d'organiser des forums publics, des ateliers participatifs, des groupes de travail, des sondages d'opinion, des partenariats avec des entités éducatives ou communautaires et des activités artistiques, en veillant à ce que ces modalités soient inclusives et accessibles à tous les membres de la communauté.

Sur le plan de la sécurité alimentaire, de l'équité et du bien-être :

4. **Assurer d'abord la couverture des besoins de base et développer un continuum d'activités d'aide alimentaire pour les personnes les plus vulnérables.** De 2017 à 2022, 10 à 15 % de la population québécoise a été confrontée à l'insécurité alimentaire (Fournier, 2022; Tarasuk et Mitchell, 2020; Tarasuk et coll., 2022). Les usagers et usagères des services d'aide alimentaire de la région apprécient ces services, mais signalent que l'aide ne couvre pas suffisamment les besoins de base, une situation ayant été aggravée depuis la pandémie, les dons disponibles par personne usagère étant moins nombreux. Il est recommandé d'augmenter la quantité d'aliments offerts et la disponibilité d'aliments sains, particulièrement dans les déserts alimentaires. Les organismes communautaires, confrontés à des défis tels que le manque de personnel, de bénévoles et de financements stables, reconnaissent la nécessité de développer leurs services. Les usagers et usagères souhaitent des activités complémentaires, par exemple le transport vers des commerces d'alimentation à bas coût, l'accès à des plats préparés abordables et des activités de cuisine collective. Ces constats sont corroborés par des études menées au Québec, qui soulignent que l'insécurité alimentaire est plus sévère en milieu rural et que les activités de distribution alimentaire devraient être complétées par des initiatives axées sur la socialisation (Gaboury-Bonhomme et coll., 2023; Roncarolo et coll., 2015; Roncarolo et coll., 2023). Une synthèse de 35 études indique que les organismes d'aide alimentaire ne peuvent améliorer la sécurité alimentaire que si leurs ressources de fonctionnement sont adéquates, que des denrées périssables sont disponibles (par exemple, fruits, laitages, plats préparés) et que les besoins des personnes usagères sont identifiés et pris en compte (Bazerghi et coll., 2016).

5. **Enrichir l'offre d'activités familiales et communautaires contribuant à la résilience et à la sécurité alimentaire.** Les citoyens et citoyennes et les gestionnaires des organisations publiques et communautaires ont reconnu l'importance de ces activités pour la vie communautaire et l'accès à une alimentation saine et locale, tout en suggérant l'enrichissement de ces offres. Ils expriment un intérêt pour davantage d'activités agricoles (comme le partage de semences, les potagers, les vergers et les serres communautaires), culinaires (cuisines collectives, ateliers de dégustation, soupers communautaires) et pédagogiques (initiation à la cueillette en forêt, chasse, pêche). Ces activités, en particulier durant l'hiver et dans les déserts alimentaires, pourraient cibler divers publics (personnes âgées, jeunes, familles) et contribuer à la réduction des inégalités sociales et à la sécurité alimentaire. Selon la littérature scientifique, ces activités renforcent la résilience, développent les liens sociaux, l'inclusion, le bien-être, et favorisent des pratiques environnementales durables (Blondiaux, 2000; Touzard et Temples, 2012). Des études traitant particulièrement des jardins et serres communautaires (Gaudreau et coll., 2023; Guillaumie et coll., 2021) ainsi que des cuisines collectives (Lacovou et coll., 2013; Maugeri et coll., 2021) confirment ces bienfaits.

6. **Renforcer les programmes offerts dans les écoles.** Toutes les catégories de participants (par exemple, les responsables d'entreprise, les citoyens et citoyennes) aiment le fait que des programmes soient mis en œuvre dans les écoles, notamment en ce qui a trait au jardinage (par exemple, programme Agrécole), aux métiers agricoles et agroalimentaires (visites de fermes, animation par des propriétaires d'entreprise) et aux activités culinaires (La Tablée des Chefs, Ateliers cinq épices), et souhaitent leur extension. Ces programmes, bénéfiques pour le développement des compétences, la préparation à

l'entrepreneuriat, le renforcement communautaire et la sécurité alimentaire sont déjà en place dans plusieurs écoles de la Mauricie. Il est recommandé de soutenir l'expansion de ces programmes et la distribution de repas sains et de collations gratuitement ou à prix réduit pour les jeunes. La littérature scientifique indique trois stratégies principales pour améliorer la sécurité alimentaire en milieu scolaire : l'accès à des repas gratuits ou subventionnés, l'amélioration de l'environnement alimentaire (cafétérias, formation du personnel) et les activités socioéducatives (éducation nutritionnelle, jardins scolaires, collaborations avec les parents et organisations locales) (Colley et coll., 2018; Everitt et coll., 2022; Plourde, 2023). Les interventions efficaces s'inscrivent dans la durée, sont bien organisées et comprennent l'accès facile à des repas scolaires gratuits ou à prix réduit, sans stigmatisation (Colley et coll., 2018; Hernandez et coll., 2018). Certaines études recommandent de prioriser les repas du midi pour leur apport nutritionnel (Colley et coll., 2018), tandis que d'autres suggèrent aussi les petits déjeuners, pouvant mieux s'adapter aux ressources et aux besoins de la communauté scolaire (Everitt et coll., 2022). Ces interventions contribuent à réduire l'insécurité alimentaire, à lutter contre le surpoids et l'obésité, à améliorer les résultats scolaires et à encourager de meilleures habitudes alimentaires (Cohen et coll., 2021; Everitt et coll., 2022; Lundborg et coll., 2022).

Sur le plan de l'entrepreneuriat agricole et agroalimentaire :

7. **Mettre en place une logistique efficace pour la distribution des produits régionaux.** Les acteurs et actrices de la chaîne alimentaire de la Mauricie ont exprimé le besoin de systèmes de distribution plus performants pour les achats en petits volumes et les livraisons, qui faciliteraient la commercialisation pour les producteurs et l'approvisionnement pour les services alimentaires, restaurants et épiceries. L'importance de cette logistique et l'avancée des technologies numériques justifient de soutenir des projets dans ce domaine. Trois stratégies principales ont été proposées pour améliorer la distribution régionale : premièrement, collaborer avec les distributeurs œuvrant sur le territoire de la Mauricie pour y promouvoir les produits régionaux; deuxièmement, faciliter l'accès des responsables d'entreprise à des plateformes de distribution et de mutualisation des livraisons adaptées aux circuits courts, comme Arrivage; et troisièmement, continuer le développement de pôles agroalimentaires de proximité offrant des services complets (abattoirs, cuisines commerciales). Il est également suggéré de soutenir la transition numérique des entreprises pour optimiser la gestion des commandes et la visibilité de l'offre locale. Ces recommandations s'appuient sur des modèles logistiques établis dans la littérature scientifique, qui soulignent l'importance d'améliorer la visibilité de l'offre locale, de faciliter la transformation et le conditionnement des produits, ainsi que de simplifier la gestion des commandes pour les petites livraisons (Barham et coll., 2012; Delepelaire, 2022; Fischer et coll., 2013; Guillaumie et coll., 2021). Ces propositions devront être approfondies pour une mise en œuvre selon des modalités d'application optimales dans le contexte du territoire.

8. **Soutenir des projets d'approvisionnement des établissements et des organismes communautaires en produits régionaux.** Le contexte sociopolitique actuel, caractérisé par l'augmentation des prix dans l'alimentation et la pénurie de main-d'œuvre, a un effet négatif sur les fermes agricoles de petite taille, en particulier dans des régions rurales comme la Mauricie. Cette situation diminue l'intérêt pour les produits régionaux et biologiques et renforce la concurrence sur les prix. De plus, des défis propres aux territoires ruraux, tels que la faible densité de population et les revenus inférieurs, rendent le contexte encore plus difficile. Face à ces défis, trois propositions ont été formulées par les participants et participantes : encourager l'achat de produits alimentaires régionaux par les établissements et organismes communautaires (CPE, maisons de retraite, hôpitaux, popotes roulantes, cuisines collectives, etc.); lancer des campagnes de communication pour valoriser les entreprises engagées dans la production, la transformation et l'achat local; et distribuer des bons d'achat à la population grâce à des organismes communautaires pour faciliter un accès plus équitable aux produits régionaux (par exemple, avec les cartes de proximité fermières et solidaires (Harb et coll., 2023). La littérature scientifique appuie ces approches, indiquant que des stratégies efficaces pour promouvoir les produits locaux comprennent l'établissement de quotas ou de budgets dédiés aux achats régionaux par les établissements et organismes communautaires (Ismail et coll., 2022; Peterson et coll., 2010; Rutz et coll., 2018).

9. **Mieux informer au sujet des services d'accompagnement et des programmes de financement pour les très petites entreprises**. Le système alimentaire de la Mauricie se caractérise par une diversité d'entreprises, y compris de très petites tailles, essentielles pour la promotion et la vente de

produits régionaux. Ces entreprises, actrices de la résilience et de la durabilité du système régional, ont exprimé des difficultés à naviguer dans le paysage des services d'accompagnement et des programmes de financement. Ces programmes, nombreux et en constante évolution, avec des critères d'admissibilité spécifiques et des procédures complexes, semblent difficiles d'accès pour ces petites entreprises, les mettant en désavantage face aux grandes entreprises mieux équipées pour obtenir un soutien financier. Ces résultats s'inscrivent dans le courant d'analyse du « sludge», c'est-à-dire des barrières bureaucratiques et administratives qui peuvent rendre des programmes très laborieux et entraver l'atteinte des résultats souhaités (Sunstein, 2021). Les responsables d'entreprise déplorent également que les aides financières (prêts, subventions) se concentrent souvent sur l'innovation et le démarrage de nouvelles activités, alors que leurs besoins portent principalement sur la consolidation et la croissance des activités existantes. Ils expriment le besoin d'un accompagnement technique et personnalisé sur des aspects clés de leur développement, comme l'intégration de nouvelles technologies, la commercialisation, l'automatisation des procédés, la gestion financière et la conformité aux normes. En fin de compte, la complexité des démarches, le manque de ressources dans l'entreprise, les critères d'admissibilité restrictifs, la méconnaissance des programmes existants, et l'orientation des aides non adaptées suscitent la perception d'un faible retour sur investissement pour les efforts qui seraient à déployer. Pour répondre à ces défis, il était recommandé de créer un guichet unique pour faciliter l'accès aux informations sur les programmes de subvention et les services d'accompagnement adaptés à leurs besoins, par exemple, grâce à une plateforme ou à une personne-ressource centralisant les informations de manière claire et concise. Un accompagnement personnalisé et accessible pourrait également aider à combler le fossé entre l'offre et la demande de services.

Sur le plan de l'environnement et des changements climatiques :

10. Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les systèmes alimentaires régionaux est devenu une préoccupation croissante. Bien que les participants et participantes aux entretiens aient exprimé leur volonté de s'engager davantage dans cette démarche, ils manquent souvent de clarté quant aux initiatives concrètes à adopter. Deux recommandations majeures ont été formulées : premièrement, optimiser la logistique, les parcours de livraison et l'utilisation de véhicules plus efficaces, comme les véhicules électriques, qui peuvent réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre. Un soutien financier pour l'acquisition de ces véhicules serait un bon incitatif. La deuxième recommandation consiste à promouvoir la consommation de protéines végétales, notamment dans les écoles, les initiatives communautaires et les programmes de reconnaissance des entreprises de restauration (par exemple, adhésion au mouvement Lundi sans viande). La production de protéines végétales génère généralement moins d'émissions de gaz à effet de serre que la production de protéines animales. De plus, les protéines végétales sont souvent plus abordables et offrent des avantages nutritionnels. Ces deux stratégies sont celles les plus fortement soutenues par la littérature scientifique, en complément avec la réduction du gaspillage alimentaire, le compostage et la digestion anaérobie des déchets alimentaires ainsi que les stratégies agricoles de séquestration du carbone (par exemple, l'agroforesterie) (Boyer et Ramaswami, 2020; Ten Caat et coll., 2022; Lauk et coll., 2022). En intégrant ces stratégies, le système alimentaire régional peut jouer un rôle important dans la lutte contre les changements climatiques.

11. S'engager dans la réduction du gaspillage alimentaire et des emballages à usage unique. La consultation a révélé une forte sensibilisation et un engagement envers la réduction du gaspillage alimentaire, avec des initiatives telles que le glanage, la distribution de produits de seconde catégorie, les initiatives d'économie circulaire et les collaborations avec les épiceries et restaurants pour la transformation et les dons des invendus. Ces initiatives étaient très appréciées et il était recommandé de poursuivre les collaborations pour les étendre. Les données scientifiques suggèrent que ces efforts peuvent contribuer à une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 11 à 18 % (Boyer et coll., 2020; Mohareb et coll., 2018). Par ailleurs, la nécessité d'accroître le soutien à la réduction et au recyclage des emballages plastiques à usage unique a été soulignée. Les épiceries ont exprimé recevoir peu de soutien et d'accompagnement pour élargir les activités de consigne et pour promouvoir les aliments en vrac auprès de la population. Les responsables d'entreprise, en particulier dans le domaine de la restauration, ont quant à eux souligné les coûts élevés et les difficultés pour identifier des solutions de rechange aux emballages

plastiques et/ou non recyclables. Il était suggéré de mieux communiquer au sujet des programmes de subvention pour aider les PME à adopter des solutions plus écologiques et locales. Des études soulignent l'importance de réduire les plastiques non recyclables et recommandent des stratégies telles que la substitution par des matériaux durables, l'amélioration du recyclage, la consigne et la réutilisation, ainsi que le développement de politiques et normes incitatives pour les entreprises (Dionne, 2020). Ces stratégies s'alignent avec les directives gouvernementales qui encouragent de telles initiatives (ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, 2023).

12. Soutenir les pratiques agricoles adaptées aux changements climatiques et agroécologiques. Les participants et participantes ont remarqué que les conditions météorologiques extrêmes sont plus fréquentes, endommagent les cultures et réduisent les rendements. Les producteurs et productrices agricoles ont souligné l'importance de repenser leurs méthodes pour étendre la période des cultures, pour protéger les cultures (par exemple, serres, tunnels) et de se réorienter vers des variétés mieux adaptées. Cependant, ils ont également indiqué que les investissements financiers, techniques et en formation requis pour assurer cette transition étaient encore difficiles à mobiliser. Dès lors, les programmes de soutien déjà disponibles dans la région devraient être poursuivis pour accélérer cette transition (par exemple, subventions offertes pour la rénovation des serres ou pour le remplacement du chauffage au mazout par l'énergie électrique) et mieux communiqués auprès des entrepreneurs (Dang et coll., 2019). Parallèlement, les producteurs et productrices ont regretté le manque d'incitatifs à l'adoption de méthodes agricoles durables, en particulier considérant les risques et les coûts associés, tout en soulignant les coûts exorbitants et la complexité administrative de la certification biologique. Ils ont également mentionné que les dépenses requises pour la mise en œuvre des principes de lutte intégrée des ennemis des cultures étaient encore trop difficiles à engager pour les petites exploitations (Deguine et coll., 2021). En fin de compte, des programmes d'accompagnement technique et financier plus substantiels dans ce domaine et une meilleure communication sur ces programmes étaient souhaités.

Ce projet a été marqué par la participation d'un large éventail d'acteurs et d'actrices de la région, allant des propriétaires d'entreprise aux responsables d'organisations publiques, en passant par les organismes communautaires et la communauté citoyenne. Cette diversité a permis d'obtenir une vue d'ensemble du système alimentaire mauricien, reflétant sa complexité et ses multiples facettes. L'approche collaborative et inclusive a favorisé une compréhension profonde des dynamiques locales, des défis propres aux différentes parties prenantes et des opportunités uniques pour la transition socioécologique du système alimentaire mauricien. En combinant les points de vue de différents secteurs, il a été possible de déterminer des stratégies de changement efficaces, adaptées à la réalité mauricienne et susceptibles d'avoir un effet positif sur la durabilité, la sécurité alimentaire et la santé publique. Néanmoins, il est important de reconnaître certaines limites. Considérant la vaste étendue du système alimentaire, certaines parties prenantes n'ont pas été consultées, afin de limiter le nombre d'entretiens organisés : par exemple les professionnels et professionnelles de l'éducation, de la santé et du secteur social ainsi que les grandes entreprises agroalimentaires. Certains aspects du système alimentaire mauricien ont été peu ou non documentés. De plus, dans un effort de clarté et de synthèse, ce rapport s'est concentré sur les enjeux les plus saillants, possiblement au détriment de détails et de nuances d'importance. Le projet a également rencontré des défis organisationnels, notamment une pénurie de main-d'œuvre pour le recrutement d'auxiliaires de recherche, des contraintes dues à la pandémie de COVID-19, et des perturbations liées à une grève à l'Université Laval à la session d'hiver 2023. Ces facteurs ont nui au déroulement du projet et ont pu influencer les résultats finaux. Malgré ces limites, les résultats obtenus fournissent une base solide pour des actions futures visant à améliorer le système alimentaire mauricien dans sa globalité.

ANNEXE 1 : RAPPORTS PUBLIÉS SUR LE SYSTÈME ALIMENTAIRE MAURICIEN

Au cours des dix dernières années, une trentaine de documents en lien avec le système alimentaire mauricien ont été publiés. Ces documents ont permis de dégager quelques repères quant à celui-ci.

Les caractéristiques sociodémographiques.

La Mauricie présente une croissance démographique modeste, principalement soutenue par l'immigration, et se distingue par une population vieillissante. La moyenne d'âge élevée soulève des enjeux pour les services de santé et le marché du travail. La présence notable de la communauté autochtone atikamekw, confrontée à des défis sociaux et économiques, caractérise aussi la région. L'accueil limité de personnes immigrantes contribue à une diversité culturelle naissante. Par ailleurs, la scolarité inférieure à la moyenne provinciale soulève des questions d'éducation et de formation professionnelle, essentielles pour l'évolution socioéconomique de la Mauricie.

L'accessibilité aux aliments sains.

L'accessibilité des aliments sains en Mauricie fait face à des défis tant physiques qu'économiques. L'absence de marchés d'alimentation dans certaines zones crée des « déserts alimentaires », touchant particulièrement les groupes vulnérables. L'augmentation des prix alimentaires et la nécessité d'une aide alimentaire sont des enjeux importants. Parallèlement, des efforts sont déployés pour promouvoir une alimentation saine dans les événements publics et l'éducation alimentaire, visant à améliorer la compréhension et l'accès à des aliments de qualité. Ces initiatives comprennent des programmes éducatifs, des ateliers communautaires et la promotion de produits locaux.

Les entreprises liées à l'alimentation et à l'agriculture.

La Mauricie a connu un déclin notable des exploitations agricoles. Ce recul s'explique par des coûts élevés pour les terres et des changements démographiques. La pénurie de main-d'œuvre, aggravée par le vieillissement de la population agricole et le manque de relève, pose un défi majeur. Malgré ces contraintes, la région s'efforce de valoriser son agriculture par l'agrotourisme et la promotion de l'achat local, cherchant ainsi à surmonter les obstacles d'accès aux produits alimentaires régionaux.

Les changements climatiques et environnementaux.

La situation agricole de la Mauricie est fortement influencée par les changements climatiques, avec un climat favorisant l'agriculture, mais également des risques accrus de sécheresse et d'intempéries. La région se concentre sur l'adaptation aux conditions météorologiques changeantes par le développement de projets agroenvironnementaux. Des efforts sont investis pour la gestion des ressources naturelles, la transition vers une agriculture durable, et pour améliorer la qualité de l'eau et la gestion des matières résiduelles.

La gouvernance du système alimentaire mauricien.

La Mauricie s'oriente vers une approche plus collaborative de gestion de son système alimentaire, valorisant les liens entre diverses parties prenantes de la région. Cette stratégie vise à renforcer la durabilité et la compétitivité de l'agriculture locale. Un accent particulier est aussi mis sur l'équité et l'inclusion, afin de garantir une sécurité alimentaire accessible à tous et à toutes, notamment les plus vulnérables. Parallèlement, des initiatives environnementales et de soutien aux entreprises agricoles sont encouragées pour stimuler l'innovation et assurer la relève dans le secteur.

La région de la Mauricie a donc montré un engagement remarquable dans plusieurs aspects de son système alimentaire. Ces résultats positifs témoignent d'une volonté claire de la part des acteurs et actrices de la région de s'attaquer à ces problématiques complexes et interconnectées. Une attention a aussi été portée au développement de partenariats, ce qui souligne une compréhension de l'importance de la coordination entre secteurs et acteurs et actrices. La présente étude a visé à actualiser et à approfondir la compréhension des besoins et des enjeux perçus par les parties prenantes de la région et de dégager des priorités.

Références des rapports recensés :

BECHU, M.L. et L. RONDEAU, L. (2022). Portrait de santé des femmes dans la région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec. En ligne au : https://tcmfm.ca/wp-content/uploads/2022/06/22049_TCM_Doc_F_PAP_Haute-Re%CC%81solution_NO-BLEED.pdf

BOILY M.-E. et F. CLÉMENT. (2016). Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de Shawinigan. En ligne au : https://shawinigan.ca/wp-content/uploads/2021/03/Plan-de-developpement-de-la-zone-agricole-PDZA.pdf

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA – APPROCHES COMMUNAUTAIRES ET INÉGALITÉS DE SANTÉ (2019). Étude Parcours : Offrir des aliments et plus. Portrait de l'offre de service des organismes communautaires en aide alimentaire de la région de l'Estrie. En ligne au : https://chairecacis.org/fichiers/publications/rapport-estrie_final_20190225.pdf

CONSORTIUM EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA MAURICIE (CDSM) (2019). Plan de travail de la Mauricie 2018-2023. Alliance pour la solidarité – Consortium en développement social de la Mauricie. En ligne au : https://www.consortium-mauricie.org/file/filemanager/Alliance%20pour%20la%20solidarit%C3%A9/Plan%20travail%20Mauricie%202018-2023_VF.pdf

DIRECTION RÉGIONALE DE LA MAURICIE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (MAPAQ) (2021). Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec : estimations pour l'année 2021 – Mauricie. En ligne au : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/FS_profilregionalbioalimentaire_Mauricie_MAPAQ.pdf?1606249762

DIRECTION RÉGIONALE DE LA MAURICIE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (MAPAQ) (s. d). Agglomération de La Tuque. En ligne au : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/mauricie/FI_statistiques_LaTuque_MAPAQ.pdf?1662753915

DIRECTION RÉGIONALE DE LA MAURICIE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION(MAPAQ) (s. d). Fiche de la MRC de Maskinongé. En ligne au : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/mauricie/FI_statistiques_MRC_Maskinonge_MAPAQ.pdf?1649352416

DIRECTION RÉGIONALE DE LA MAURICIE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (MAPAQ). Portrait bioalimentaire de la région. En ligne au : https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/mauricie/md/Pages/statistiques.aspx

FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA MAURICIE ET GROUPE FBE BERNARD EXPERTS (2018). Rapport d'étude diagnostique de l'abattage en Mauricie.

GÉO'GRAPH (2013). Évaluation de l'offre et de la distribution des produits agroalimentaires en Mauricie.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2022). Politique bioalimentaire 2018-2025 : feuille de route régionale plan d'action 2018-2023 pour la réussite de la Politique bioalimentaire Mauricie (Région 04). Alimenter notre monde. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4608273

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2022). Portraits régionaux de l'agriculture. En ligne au : https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/agriculture/industrie-agricole-au-quebec/portraits-regionaux-agriculture#:~:text=Mauricie,que%20l'on%20y%20trouve

LES BANQUES ALIMENTAIRES DU QUÉBEC (2021). Bilan-faim Québec 2021. https://banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2021/10/BAQ_BilanFaim_2021_Final.pdf

MATHIS, M. et M.-É. BOILY (2019). Plan d'agriculture urbaine de la Ville de Trois-Rivières. En ligne au : https://www.v3r.net/Fichiers/politiques-et-plans-d-action/plan-agriculture-urbaine-2019.pdf

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (MAPAQ) (s. d.). Plan de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Mauricie (2010-2015) (Publication no 11-00200).

MRC DE MÉKINAC (2017). Plan de développement de la zone agricole (PDZA). En ligne au : https://www.mrcmekinac.com/wp-content/uploads/PDZA-Rapport_Final_v04.pdf

MRC DE MASKINONGÉ (2018). Ensemble pour manger mieux. Cadre de référence en saine alimentation de la MRC de Maskinongé pour les arénas, les patinoires municipales extérieures, les camps de jour, les événements et les activités sportives. En ligne au : https://www.maski.quebec/wp-content/uploads/2018/02/cadre-reference-saine-alimentation-mrc-maskinonge-synthese.pdf

MRC DE MÉKINAC (2018). Pour des environnements favorables à une alimentation plus saine. Cadre de référence en saine alimentation de la MRC de Mékinac pour les événements, les arénas, les camps de jour, les maisons des jeunes, et les clubs et associations sportives.

MRC DE MASKINONGÉ (2022). Plan de développement de la zone agricole et agroforestière de la MRC de Maskinongé 2022-2027. En ligne au : https://mrcmaskinonge.ca/pdzaa/files/pdzaa-2022-2027.pdf

MRC DE MASKINONGÉ (2022). Plan de développement de la zone agricole et agroforestière de la MRC de Maskinongé 2022-2027. Deuxième version. En ligne au : https://mrcmaskinonge.ca/pdzaa/files/pdzaa-2022-2027.pdf

MRC DES CHENAUX (2014). Plan de développement de la zone agricole de la MRC des Chenaux. En ligne au : https://www.mrcdeschenaux.ca/app/uploads/2015/09/PDZA_MRC-des-Chenaux.pdf

MRC DES CHENAUX (2020). Ensemble, de la terre à l'assiette. Cadre de référence en saine alimentation pour tous de la MRC des Chenaux. En ligne au : https ://www.mrcdeschenaux.ca/app/uploads/2021/06/Cadre-SA-MRC-des-Chenaux-synthese.pdf

PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE DE LA MAURICIE (PDAAM) (s. d). Entente sectorielle sur le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Mauricie 2021-2024.

PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE DE LA MAURICIE (PDAAM) (2019). Le meilleur de la Mauricie dans vos marchés public. Promotion régionale et appui à la coordination des marchés publics saisonniers de la Mauricie.

PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE DE LA MAURICIE (PDAAM) (2021). Planification stratégique. Rapport d'étape. On vous donne les moyens.

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON ET PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE DE LA MAURICIE (PDAAM) (2020). Chantiers et axes d'intervention en agrotourisme et en tourisme gourmand pour la Mauricie.

SAINT-LOUIS, M. P. et L. SAINT-GERMAIN (2021). Veille sur les inégalités sociales en contexte de pandémie. Le point de vue des mauriciens et des mauriciennes durant la première année de la pandémie. Centre de recherche sociale appliquée (CRSA), Consortium en développement social de la Mauricie et Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM).

TABLE DES ÉLUS DE LA MAURICIE (2018). Priorités régionales Mauricie. En ligne au : https ://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/developpement_territorial/fonds_programmes/FRR/volet_1/priorotes_regionales_mauricie.pdf

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES (UPA) (2021). Priorités De l'union 2021. Ensemble pour nourrir et faire grandir le Québec.

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES (UPA). Plan de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Mauricie (PDAAM). Gouvernement du Québec. Priorités d'action ATG 2022-2023 (s. d.). Mauricie.

VILLE DE LA TUQUE (s. d.). Plan de développement de la zone agricole de l'agglomération de La Tuque. En ligne au : https://www.ville.latuque.qc.ca/upload/centre-documentaire/plan-de-developpement-de-la-zone-agricole-pdza/pdza_final_latuque.pdf

VILLE DE TROIS-RIVIÈRES (2015). Plan de développement de la zone agricole 2015. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. En ligne au : https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3583578

BEAUVAIS M.P., LAUZON J. et S. REY (2021). Portrait-diagnostic préliminaire du système alimentaire trifluvien. Recherche documentaire, inventaire et cartographie des initiatives, entretiens, forum, résultats et recommandations (version finale). VIVRE EN VILLE.

AUBIN, F. J. (2021). Rapport synthèse de consultation sur la sécurité alimentaire et la réussite scolaire dans Mékinac. Centre de recherche sociale appliquée [CRSA]-CIUSSS MCQ.

ENVIRO-ACCÈS ET MRC DE MASKINONGÉ (2022). Plan d'adaptation aux changements climatiques – 2022-2032 MRC de Maskinongé. En ligne au : https://mrcmaskinonge.ca/wp-content/uploads/plan-adaptation-changements-climatiques-2022-2032.pdf?v=1663595780#:~:text=Ce%20document%20vise%20%C3%A0%20d%C3%A9crire,de%20la%20MRC%20de%20Maskinong%C3%A9

ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTRETIEN

- Dans votre expérience, quelles sont les forces de votre [domaine d'activité ou milieu de vie – à adapter selon le profil des participants et participantes] dans votre territoire ou dans la Mauricie? Qu'est-ce qui marche bien, quels sont les atouts, ce dont vous êtes satisfait ou satisfaite?
- Dans votre expérience, quelles sont les choses qui peuvent être plus difficiles pour les [complétez selon le profil des participants et participantes]? Qu'est-ce qui marche souvent moins bien? Quels sont les irritants, quelles sont les préoccupations, quels sont les freins souvent rencontrés? Quels sont les besoins non satisfaits?
- Quelle est votre vision d'avenir pour votre [domaine d'activité ou milieu de vie – à adapter selon le profil des participants et participantes]? Vers où pensez-vous que [domaine d'activité ou milieu de vie – à adapter selon le profil des participants et participantes] devrait aller dans l'avenir? Quels sont les enjeux qui devraient être davantage anticipés? Pensez-vous qu'il y a des angles morts, des choses dont on ne parle pas beaucoup en ce moment et dont il faudrait davantage tenir compte?
- Quels sont les services/moyens/projets/initiatives qui seraient à mettre en place pour mieux répondre à vos préoccupations/besoins ? Quels sont les services/moyens/projets/initiatives qui pourraient aider votre [domaine d'activité ou milieu de vie – à adapter selon le profil des participants et participantes] à mieux atteindre ses objectifs, qui pourraient vous aider au quotidien? Qu'est-ce qu'il faudrait faire en premier? Qu'est-ce qu'il faudrait faire pour être sûr que ça fonctionne? [Ici, lister et approfondir les sujets exprimés dans les questions précédentes]
- Dans tout ce qu'on a dit, quelles seraient vos principales priorités? Qu'est ce qui serait à changer/améliorer/promouvoir/soutenir en priorité? Pourquoi? Si vous aviez la possibilité de tenir le crayon et d'écrire des recommandations, vous mettriez quoi?
- En terminant, y a-t-il d'autres idées ou réflexions que vous aimeriez partager?

ANNEXE 3 : DÉTAILS SUR LES CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

TABLEAU 4. CARACTÉRISTIQUES DES RENCONTRES AVEC LES GESTIONNAIRES D'ORGANISATIONS PUBLIQUES ET COMMUNAUTAIRES (N = 56)

Territoire représenté	Nombre de Participants	Nombre de rencontres
Des Chenaux	5	1
Mékinac	12	1
La Tuque	10	1
Trois-Rivières	12	1
Maskinongé	6	1
Shawinigan	8	1
Autre (palier régional ou provincial)	3	2
Total	**56**	**8**

TABLEAU 5. CARACTÉRISTIQUES DES RENCONTRES AVEC LES CITOYENS ET CITOYENNES (N = 48)

Territoire représenté	Citoyens et citoyennes vivant une situation de vulnérabilité ou d'insécurité alimentaire		Citoyens et citoyennes s'étant démarqués par leur engagement social ou environnemental
	Nombre de Participants	Nombre de rencontres	Nombre de Participants
Des Chenaux	6	1	5
Mékinac	3	1	2
La Tuque	8	2	1
Trois-Rivières	5	1	2
Maskinongé	5	1	4
Shawinigan	4	1	3
Total	**31**	**7**	**17**

TABLEAU 6. CARACTÉRISTIQUES DES RENCONTRES AVEC LES RESPONSABLES D'ENTREPRISE ET LEURS REPRÉSENTANTS ET REPRÉSENTANTES (N = 33)

Secteur représenté	Nombre de Participants	Nombre de rencontres
Production	9	4
Services de traiteur	5	4
Épiceries	5	2
Restauration	5	5
Gestion des matières résiduelles	4	2
Transformation	3	3
Grossistes/transport	2	2
Total	**33**	**22**

TABLEAU 7. CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES USAGÈRES DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES (N = 31)

Les caractéristiques sociodémographiques des personnes usagères des organismes communautaires ont été documentées. La majorité de ces personnes sont en situation de précarité importante. Les trois quarts ont des revenus annuels inférieurs à 30 000 $ par année et sont majoritairement seuls à assumer leurs besoins de base. Plus de la moitié est célibataire, et une bonne proportion vit seule (39 %). La presque totalité est locataire (97 %), et moins du tiers possède une voiture (29 %).

Caractéristiques	N	%
Âge		
18-25	1	3
26-39	7	23
40-59	11	35
60 et plus	12	39
Sexe		
Femme	16	52
Homme	15	48
Lieu de naissance		
Canada	29	94
Autre	2	7
Logement		
Locataire	30	97
Propriétaire	1	4
Propriétaire d'une voiture		
Oui	9	29
Non	22	71
Statut matrimonial		
Célibataire	22	71
En couple	8	26
Non précisé	1	3

Caractéristiques	N	%
Type de ménage		
Personne vivant seule	12	39
Personne vivant en couple ou en colocation (avec ou sans enfants)	11	35
Personne vivant seule avec ses enfants	5	16
Non précisé	3	10
Estimation du revenu du ménage en $		
Moins de 20 000	16	52
De 20 000 à moins de 30 000	8	26
De 31 000 à moins de 50 000	1	3
Non précisé	6	9
Statut d'emploi		
Sans emploi	15	48
Retraité	6	19
Salarié ou travailleur autonome	5	16
Étudiant	3	10
Non précisé	2	7

TABLEAU 8. CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES CITOYENS ET CITOYENNES ENGAGÉS (N = 17)

Parmi les 17 citoyens et citoyennes engagés sur le plan social ou environnemental, plusieurs avaient des activités professionnelles liées à l'agriculture, à l'environnement ou au développement d'entreprises. Leurs engagements prenaient la forme de bénévolat dans des organismes communautaires ou des groupes citoyens (par exemple, coopérative de solidarité, aide alimentaire ou comité environnemental).

Caractéristiques	N	%
Âge		
26-39	10	59
40-59	5	29
60 et plus	2	12
Sexe		
Femme	13	76
Homme	4	24
Lieu de naissance		
Canada	12	71
Autre	5	29
Logement		
Locataire	9	53
Propriétaire	3	18
Non précisé	5	29
Propriétaire d'une voiture		
Oui	12	71
Non précisé	5	29
Statut matrimonial		
Célibataire	5	29
En couple	7	42
Non précisé	5	29

Caractéristiques	N	%
Type de ménage		
Personne vivant en couple ou en colocation (avec ou sans enfant)	7	41
Personne vivant seule	3	18
Personne vivant seule avec des enfants	2	12
Non précisé	5	29
Estimation du revenu du ménage en $		
De 20 000 à moins de 30 000	2	12
De 31 000 à moins de 50 000	2	12
De 51 000 à moins de 60 000	2	12
De 61 000 à moins de 80 000	2	12
81 000 et plus	3	17
Non précisé	6	35
Statut d'emploi		
Retraité	1	6
Salarié ou travailleur autonome	10	59
Non précisé	6	35

RÉFÉRENCES

AMSTEUS, M. N. (2014). "The validity of divergent grounded theory method", International Journal of Qualitative Methods, 13, p. 71-87.

BARHAM, J., TROPP, D., ENTERLINE, K., FARBMAN, J., FISK, J. et S. KIRALY (2012). Regional food hub resource guide (No. 1470-2016-120654).

BAZERGHI, C., MCKAY, F. H. et M. Dunn (2016). "The role of food banks in addressing food insecurity: a systematic review", Journal of community health, 41, 732-740.

BEN-OTHMEN, M. et J. KAVOURAS (2022). "Developing a community-based local food system in Will County, Illinois: Insights from stakeholders' viewpoints", Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development, 11(2), 263-283.

BILLION, C. (2017). « La gouvernance alimentaire territoriale au prisme de l'analyse de trois démarches en France », Géocarrefour, 91(91/4).

BIRKS, M., CHAPMAN, Y. et K. FRANCIS (2006). "Moving grounded theory into the 21st century. Part 2. Mapping the footprints", Singapore Nursing Journal, 33(4), p. 12-17.

BLONDIAUX, L. (2000). « La démocratie par le bas : Prise de parole et délibération dans les conseils de quartier du vingtième arrondissement de Paris », Hermès, (1), p. 323-338.

BOYER, D. et A. RAMASWAMI (2020). "Comparing urban food system characteristics and actions in US and Indian cities from a multi-environmental impact perspective: toward a streamlined approach", Journal of Industrial Ecology, 24(4), p. 841-854.

COHEN, J. F., HECHT, A. A., MCLOUGHLIN, G. M., TURNER, L. et M. B. SCHWARTZ (2021). "Universal school meals and associations with student participation, attendance, academic performance, diet quality, food security, and body mass index: A systematic review", Nutrients, 13(3), 911.

COLLEY, P., MYER, B., SEABROOK, J. et J. GILLILAND (2018). "The impact of Canadian school food programs on children's nutrition and health: A systematic review", Canadian Journal of Dietetic Practice and Research, 80(2), p. 79-86.

CORBIN, J. L. et A. M. STRAUSS (2015, 4th ed.). Basics of qualitative research: Techniques and procedures for developing grounded theory, Thousand Oaks, CA: Sage.

DANG, H. L., LI, E., NUBERG, I. et J. BRUWER (2019). "Factors influencing the adaptation of farmers in response to climate change: A review", Climate and Development, 11(9), p. 765-774.

DEGUINE, J. P., AUBERTOT, J. N., FLOR, R. J., LESCOURRET, F., WYCKHUYS, K. A. et A. RATNADASS (2021). "Integrated pest management: good intentions, hard realities. A review", Agronomy for Sustainable Development, 41(3), p. 38.

DELEPELAIRE, A. (2022). Quels modèles logistiques au service des circuits de proximité? FoodBiome. En ligne au : https://foodbiome.fr/quels-modeles-logistiques-au-service-des-circuits-de-proximite

DIONNE, R. (2020). Synthèse des connaissances sur les actions prometteuses de réduction du recours au plastique à usage unique par les entreprises : une 'scoping review', [Essai, Université Laval, Maîtrise en management – responsabilité sociale et environnementales des entreprises].

DONKERS, H. (2013). "Governance for local and regional food systems", Journal of Rural and Community Development, 8(1), p. 178-208.

EL BILALI, H. (2019). "Research on agro-food sustainability transitions: A systematic review of research themes and an analysis of research gaps", Journal of Cleaner Production, 221, p. 353-364. https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2019.02.232

ENNIS, G. et M. TOFA (2020). "Collective impact: A review of the peer-reviewed research", Australian social work, 73(1), p. 32-47.

EVERITT, T., ENGLER-STRINGER, R. et W. MARTIN (2022). "Determining promising practices for Canadian school food programs: A scoping review", Journal of Hunger & Environmental Nutrition, 17(6), p. 743-762.

FAO, 2018. Sustainable food systems. Concept and framework. En ligne au : fao.org/3/ca2079en/CA2079EN.pdf

FAUCHER, A. (2014). Initier une gouvernance alimentaire territoriale : Guide à l'intention des collectivités [mémoire de fin d'étude d'Ingénieur, Institut Agro Montpellier]. En ligne au : https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/6_Guide_collectivites_cle43be18.pdf

FISCHER, M., HAMM, M., PIROG, R., FISK, J., FARBMAN, J. et S. KIRALY (2013). Findings of the 2013 National

Food Hub Survey, Michigan State University Center for Regional Food Systems & The Wallace Center at Winrock International. En ligne au : https://foodsystems.msu.edu/activities/food-hub-survey

FOURNIER, F. (2022). La faim justifie des moyens. S'engager à réduire durablement et à prévenir l'insécurité alimentaire des ménages au Québec, Montréal, Observatoire québécois des inégalités.

GABOURY-BONHOMME, M.-È., BASTIEN, L., KACHAKA, E.-Y., GODIN, L., SAULAIS, L. et I. BOCOUM (2023). « Cohérence des interventions gouvernementales pour prévenir l'insécurité alimentaire des ménages : le cas du Québec », Canadian Food Studies / La Revue canadienne des études sur l'alimentation, 10(2), 26–56. https://doi.org/10.15353/cfs-rcea.v10i2.606

GALARNEAU, V., SAVARD, C. et J. ROBIN (2015). Pour un conseil des politiques alimentaires pour l'agglomération de Montréal : Mémoire présenté à la commission sur le développement social et la diversité montréalaise. Vivre en ville. En ligne au : https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM_VIVREENVILLE_20151007.PDF

GAUDREAU C., GUILLAUMIE, L., GIARD-LALIBERTÉ, C., MCCLINTOCK, N., DUPÉRÉ, S. et O. BOIRAL (2023). Les serres communautaires au Québec : Un guide pour démystifier les investissements requis et les retombées, Rapport de recherche, Université Laval, Québec.

GLASER, B.G. et A. L. STRAUSS (1967). The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research, Aldine, Chicago.

GRAVINA, L., JAUREGI, A., FERNÁNDEZ-AEDO, I., DÍEZ, J., GITTELSOHN, J., COLÓN-RAMOS, U. et M. FRANCO (2021). "Residents' insights on their local food environment and dietary behaviors: a cross-city comparison using photovoice in Spain", International Journal of Environmental Research and Public Health, 18(19), 10134. https://doi.org/10.3390/ijerph181910134

GUILLAUMIE, L., BERGERON, A., LAVIOLETTE, C., BOIRAL, O. et J. PRESCOTT (2021). Quelles pratiques pour une commercialisation locale des produits alimentaires locaux : Une revue de la littérature de presse, Rapport de synthèse, Faculté des sciences infirmières, Programmes de santé publique/communautaire, Université Laval.

GUILLAUMIE, L., KAMGANG, S.E., BROTHERTON, M.C., GABOURY-BONHOMME, M.E. et O. BOIRAL (s. d.). Promoting SDGs through the governance of local food systems: A realistic synthesis [document inédit].

GUILLAUMIE, L., LARENTE-MARCOTTE, S., BOIRAL, O. et J. PRESCOTT (2021). Les outils de démarrage, d'animation et de pérennisation des jardins communautaires et collectifs au Québec : Recension documentaire et analyse des priorités d'action, rapport de recherche, Faculté des sciences infirmières, Programmes de santé publique/communautaire, Université Laval.

HARB, E., HÉBERT, M., ADAM, C. et G. MERCILLE (2023). Incitatif économique pour l'achat de fruits et légumes locaux. Évaluation de l'intervention Carte Proximité – Fermière et solidaire, rapport final, Centre de recherche en santé publique.

HERNANDEZ, K., ENGLER-STRINGER, R., KIRK, S., WITTMAN, H. et S. MCNICHOLL (2018). "The case for a Canadian national school food program", Canadian Food Studies/La Revue canadienne des études sur l'alimentation, 5(3), p. 208-229.

HOEY, L., FINK SHAPIRO, L., GENSLER, L. et M. MASSON-MINOCK (2019). Are Michigan's food councils changing policy or prepared to do so? Michigan State university center for regional food systems. En ligne au : https://www.canr.msu.edu/foodsystems/uploads/files/are-michigans-food-councils-changing-food-policy.pdf

IRVIN et STANSBURY (2004). "Citizen Participation in Decision Making: Is It Worth the Effort?", Public administration review (2004) doi:10.1111/j.1540-6210.2004.00346.x

ISAACS, A. N. (2014). "An overview of qualitative research methodology for public health researchers", International Journal of medicine and public health, 4(4).

ISMAIL, M., GILLILAND, J., MATTHEWS, J. et D. S. BATTRAM (2022). "Food providers' experiences with a central procurement school snack program", Canadian Food Studies / La Revue canadienne des études sur l'alimentation, 9(3), 87-102. https://doi.org/10.15353/cfs-rcea.v9i3.573

KANIA, J. et M. KRAMER (2011). "Collective impact", Stanford social innovation review winter 2011, Palo Alto, CA.

LACOVOU, M., PATTIESON, D. C., TRUBY, H. et C. PALERMO (2013). "Social health and nutrition impacts of community kitchens: a systematic review" Public Health Nutrition, 16(3), 535-543.

LAUK, C., KAUFMANN, L., THEURL, M. C., WITTMANN, F., EDER, M., HÖRTENHUBER, S. et F. KRAUSMANN (2022). "Demand side options to reduce greenhouse gas emissions and the land footprint of urban food systems: a scenario analysis for the City of Vienna", Journal of Cleaner Production, 359, 132064.

LECLERC, C., BOURASSA, B., PICARD, F. et F. COURCY (2011). « Du groupe focalisé à la recherche collaborative : avantages, défis et stratégies », Recherches qualitatives, 29(3), p. 145-167.

LUNDBORG, P., ROOTH, D. O. et J. ALEX-PETERSEN (2022). "Long-term effects of childhood nutrition: evidence from a school lunch reform", The Review of Economic Studies, 89(2), p. 876-908.

MAUGERI, I. P., BRIMBLECOMBE, J., CHOI, T. S., KLEVE, S. et C. PALERMO (2021). "For whom and under what circumstances do nutrition-education cooking interventions work: a realist synthesis", Nutrition Reviews, 79(4), p. 479-493.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS (2023). Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028, Québec, 128 pages.

MOHAREB, E. A., HELLER, M. C. et P M. GUTHRIE (2018). "Cities role in mitigating United States food system greenhouse gas emissions", Environmental science & technology, 52(10), 5545-5554.

OAKDEN, L., BRIDGE, G., ARMSTRONG, B., REYNOLDS, C., WANG, C., PANZONE, L. A. et S. SERJEANT (2021). The importance of citizen scientists in the move towards sustainable diets and a sustainable food system. Frontiers in Sustainable Food Systems, 5. https://doi.org/10.3389/fsufs.2021.596594

PETERSON, H. C., SELFA, T. et R. R. JANKE (2010). "Barriers and Opportunities for Sustainable Food Systems in Northeastern Kansas", Sustainability, 2(1), 232-251. https://doi.org/10.3390/su2010232

PLOURDE, A. (2023). Un programme universel d'alimentation scolaire pour le Québec. États des lieux, bienfaits et estimation des coûts, Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. En ligne au : https://iris-recherche.qc.ca/publications/programme-alimentation-scolaire/

POMEROY, S. J., MINAKER, L. M. et C. L. MAH (2017). "An exploration of citizen science for population health research in retail food environments", Canadian Journal of Public Health, 108(5-6), e636-e638. https://doi.org/10.17269/cjph.108.6099

PORTEOUS, N. (2009). « La construction du modèle logique d'un programme », Approches et pratiques en évaluation de programme, p. 87-105.

RABIALAHY, J. et L. GUILLAUMIE (2022). Les conseils de gouvernance des systèmes alimentaires territorialisés, rapport de recherche, Faculté des sciences infirmières, Programmes de santé publique/communautaire, Université Laval.

RONCAROLO, F., ADAM, C., BISSET, S. et L. POTVIN (2015). Traditional and alternative community food security interventions in Montreal, Quebec: different practices, different people. Journal of Community Health, 40, p. 199-207.

RONCAROLO, F., MERCILLE, G., RIVA, M., PÉREZ, E., BLANCHET, R., CARABALI, M. et L. POTVIN (2023). "The Pathways study: a cohort study of new food-aid users in rural, semi urban, and urban areas of Quebec", BMC Public Health, Canada, 23(1), 1607.

RUTZ, J. C., BLOOM, J. D., SCHROEDER-MORENO, M. et C. GUNTER (2018). "Farm to childcare: an analysis of social and economic values in local food systems", Journal of Agriculture Food Systems and Community Development, 1-17. https://doi.org/10.5304/jafscd.2018.083.004

STRAUSS, A. et J. CORBIN (1990). Basics of Qualitative Research: Grounded Theory Procedures and Techniques, London: Sage Publications.

SUDDABY, R. (2006). "From the editors: What grounded theory is not", Academy of Management Journal, 49(4), p. 633-642.

SUNSTEIN, C. R. (2021). Sludge: What stops us from getting things done and what to do about it, MIT Press.

TARASUK V., LI, T., FAFARD ST-GERMAIN, A. A. (2022). Household food insecurity in Canada, 2021, Toronto: Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF). En ligne au : https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2022/08/Household-Food-Insecurity-in-Canada-2021-PROOF.pdf

TARASUK, V. et A. MITCHELL (2020). Insécurité alimentaire des ménages au Canada, 2017-2018, Food Insecurity Policy Research. En ligne au : https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2020/03/Insécurité-Alimentaire-Des-Ménages-Au-Canada-2017-18-Sommaire-Exécutif.pdf

TEN CAAT, N., TENPIERIK, M. et VAN DEN DOBBELSTEEN, A. (2022). "Towards a More Sustainable Urban Food System – Carbon Emissions Assessment of a Diet Transition with the FEWprint Platform", Sustainability, 14(3), 1797.

TONG, A., SAINSBURY, P. et J. CRAIG (2007). "Consolidated criteria for reporting qualitative research (COREQ): a 32-item checklist for interviews and focus groups", International journal for quality in health care: journal of the International Society for Quality in Health Care, 19(6), 349–357. https://doi.org/10.1093/intqhc/mzm042

TOUZARD, J. et L. TEMPLE (2012). "Food securing and innovations in farming and the food industry: towards a new research agenda? A review of the literature", Cahiers Agricultures, 21(5), 293-301. https://doi.org/10.1684/agr.2012.0577

VOß, J. et N. AMELUNG (2016). "Innovating public participation methods: technoscientization and reflexive engagement", Social Studies of Science, 46(5), 749-772. https://doi.org/10.1177/0306312716641350

WK KELLOGG FOUNDATION (2004). WK Kellogg Foundation logic model development guide, WK Kellogg Foundation.